



Rapport d'activités

Année 2017



Sommaire

1	Le mot du Président	3
2	Membres du conseil d'administration	5
3	Rapport d'activités 2017 – Faits marquants	6
3.1	Formation	6
3.2	Offre E.BOOK-Nouveautés sur l'outil numérique: EchTherm	7
3.3	Nouveaux documents en ligne	8
3.3.1	Rapport Technique sur les traitements de surface	8
3.3.2	Thèses, Brevets, Publications	9
3.4	Nos vecteurs de communication.....	10
3.4.1	Le site internet du GRETh	10
3.4.2	Les Newsletters	10
3.5	Journées Techniques du GRETh	11
3.6	Assemblée Générale du GRETh	11
3.7	Adhérents	13
3.7.1	Liste des adhérents 2017	13
3.7.2	Listes des nouveaux adhérents 2017	14
4	Rapport Financier 2017	15
4.1	En Bref	15
4.2	Bilan actif	16
4.3	Bilan passif.....	17
4.4	Compte de Résultat.....	18
5	Annexes : Procès Verbaux	20

1 Le mot du Président

Le GRETh, association créée il y a déjà plus d'une trentaine d'années, connaît des évolutions régulières pour s'adapter aux évolutions et aux contraintes de notre environnement économique et industriel. En effet, l'année 2017 a été une année faste à plusieurs titres.

Tout d'abord la mise en place effective des nouveaux statuts associatifs qui donnent un poids accru aux adhérents de part leur présence au Conseil d'Administration et de part le rôle majeur de l'Assemblée Générale qui valident ou invalident les orientations proposées par le Conseil d'Administration. Cette évolution organisationnelle nous semble judicieuse car elle doit permettre de répondre au mieux aux attentes des industriels adhérents. Ainsi chaque année, lors de l'Assemblée Générale et des Journées Techniques, les adhérents peuvent exprimer leur préférence, via un vote, quant aux actions prioritaires à mener pour les années à venir.

Les actions mises en œuvre par l'association, cette année comme les années précédentes, sont diverses.

Tout d'abord, un rôle d'expertise dans le domaine des échangeurs thermiques et de leur intégration à des processus industriels tant sur les aspects technologiques, scientifiques que réglementaires : expertise qui est mise à la disposition des adhérents avec, nous y travaillons quotidiennement, réactivité et compétence.

La mise à disposition d'outils numériques originaux – EchTherm, en constante évolution et enrichissement régulier – est une des actions fortes du GRETh et rencontre un accueil positif chez nos adhérents et des demandes nouvelles d'enrichissement et d'amélioration chaque année.

La réalisation de prestations techniques est une activité en forte croissance sur 2017 et permet non seulement de répondre à des questions techniques critiques pour de nos adhérents mais également de construire une relation durable et enrichissante avec ceux-ci.

Les actions de veille technologique dans les domaines techniques en proximité à notre cœur de métier donne lieu à des rapports réguliers diffusés aux adhérents : techniques additives, traitement de surface, détection de défaillance,... L'objectif de ces actions n'est pas de se substituer aux experts de ces questions mais de faciliter les connexions entre les demandes spécifiques de nos adhérents et des acteurs de la recherche, des études avancées et des professionnels spécialisés.

Les formations d'ingénieurs et de techniciens sont régulièrement organisées soit aux environs du site du GRETh (Savoie Technolac) sur des parcours génériques, soit directement en entreprise pour des demandes plus spécifiques. Elles rencontrent également des demandes en croissance significative.

Enfin l'animation du réseau d'industriels adhérents grâce aux journées techniques, aux Newsletters diffusées régulièrement, aux rencontres bilatérales ou dans le cadre de journées

organisées par les clusters, syndicats professionnels, dans le cadre de salons professionnels importants, est un des piliers de notre association. Ceci n'est rendu possible que grâce à l'implication majeure du personnel et ingénieurs du GRETh.

L'année 2017 a également permis d'engager une réorganisation de la structure et permettre ainsi des perspectives budgétaires non seulement équilibrées mais autorisant des marges financières significatives à terme pour de nouveaux investissements. Ainsi, l'année 2018 sera prochainement marquée par le renforcement de l'équipe actuelle avec l'arrivée d'un ingénieur supplémentaire.

Enfin – last but not least – nous sommes heureux de compter dans nos effectifs d'adhérents – TPE, PME et grands groupes – 17 nouveaux adhérents. Cette croissance significative récompense les efforts menés par chacun et notamment la qualité des échanges entre vous qui prévaut régulièrement lors nos réunions techniques riches, fructueuses et porteuses d'innovations pour les marchés en devenir.

Nous vous souhaitons une bonne lecture de ce rapport d'activité 2017.

Pr. Christophe MARVILLET
Président du GRETh

2 Membres du conseil d'administration

Le Conseil d'Administration (CA), au 30 Décembre 2017, est réparti de la manière suivante:

Président de l'association : Christophe MARVILLET

Vice-président de l'association : Jean-Michel HUGO

Collège des membres actifs utilisateurs :

Franck ALEND, ALFA LAVAL PACKINOX

Philippe ESPARCIEUX, ATISYS CONCEPT

Jean-Michel HUGO, TEMISTh

André MANIFICAT, NEOTHERM CONSULTING

Christophe MARVILLET, CNAM-IFFI

Marc WAGNER, AIR LIQUIDE



Collège des membres actifs associés

Collège défaillant

Durant l'année 2017, deux Conseils d'Administration ont eu lieu :

- CA Extraordinaire du 21 Juin 2017
- CA Ordinaire du 15 Novembre 2017

Vous trouverez les Procès Verbaux de ces deux Conseils d'Administration en annexe de ce rapport d'activités.

3 Rapport d'activités 2017 – Faits marquants

3.1 Formation

La formation reste une action clef du GRETh. Elle apporte des ressources financières à l'association et permet également d'accroître notre visibilité ainsi que notre patrimoine « expert » auprès de nos adhérents et auditeurs.

C'est aussi, et souvent, l'occasion de rencontrer nos adhérents, utilisateurs des différents services qu'offre le GRETh, notamment de l'outil numérique EchTherm qui est largement utilisé lors de cette session de formation FG1.

Cette année 2017 est marquée par la réalisation de deux sessions de la formation FG1. **Ces deux sessions de formations ont rassemblé 28 auditeurs.**

La première session a eu lieu les 23, 24 et 25 Mars 2017 et a réuni 13 participants. La seconde session a eu lieu les 28, 29 et 30 Novembre 2017 et a réuni 15 participants.

Le programme des formations est disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://greth.fr/category/formations/>

L'année 2017 est aussi marquée par la parution du module 1 de **la formation en ligne du GRETh** : L'essentiel sur les échangeurs à tubes et calandre.



échangeurs et réalisation d'un dimensionnement avec l'outil EchTherm, applications et critères de conception des évaporateurs et condenseurs à tubes et calandre.

D'une durée totale de 110 minutes, le module 1 du e.learning du GRETh c'est 5 vidéos d'une durée total de 2h et qui traitent des points suivants : Description technologique avec animation 3D, revue exhaustive des configurations TEMA et critères de sélection de ces configurations, méthodes de dimensionnement de ces

Les formations en ligne sont gratuites pour nos adhérents et sont disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://greth.fr/formation-en-ligne/>

3.2 Offre E.BOOK - Nouveautés sur l'outil numérique EchTherm

Lors de cette année 2017, de nombreuses nouveautés ont été implémentées dans l'outil numérique du e.book : EchTherm.



La version 2017 c'est :

☺ Des nouvelles fiches de dimensionnement d'échangeurs :

- Faisceau de tubes lisses :

Monophasique / Monophasique

Monophasique / Evaporation (évaporation complète ou partielle)

Monophasique / Condensation (Condensation complète)

- Echangeur à plaques:

Monophasique / Evaporation (évaporation complète ou partielle)

Monophasique / Condensation (Condensation complète)

- Tubes et calandre - Type Kettle (TEMA K):

Extratubulaire : Ebullition (saturé ou sous-saturé (prise en compte des phénomènes de convection naturelle))

Intratubulaire : Monophasique ou condensation complète

☺ Des nouvelles technologies traitées :

- Design d'échangeurs spiralés

- Design réacteur agité avec échangeur (serpentin ou double enveloppe)

☺ Des nouveaux fluides dans la base de données,

☺ Une fiche TOOLS+ supplémentaire (Calcul d'efficacité d'ailette)

☺ Des insertions graphiques supplémentaires,

☺ Des améliorations des fiches existantes, des mises à jour, des débogages...etc.

C'est un outil de plus en plus apprécié et utilisé : N'hésitez pas à la télécharger il est gratuit avec l'adhésion.



L'année 2017 marque aussi la possibilité, pour les non adhérents, de télécharger une version d'essai de EchTherm.

EchTherm est disponible en téléchargement direct sur le site internet du GRETh à l'adresse suivante : <http://greth.fr/echtherm/>

3.3 Nouveaux documents en ligne

3.3.1 Rapport Technique sur les traitements de surface



Suite aux résultats du vote des adhérents concernant la priorisation des projets lors de l'Assemblée Générale 2016, le GRETh a donc mis en place un rapport technique sur les traitements de surface appliqués aux échangeurs de chaleur. Ce document a été réalisé par le GRETh.

Ce rapport d'une centaine de pages intitulé « **L'apport des technologies de traitement de surface des parois d'échange pour limiter les effets de la corrosion, de l'érosion et de l'encrassement : Principes et technologies de traitement de surface et leur application pour les échangeurs de chaleur** » est disponible en ligne gratuitement pour nos adhérents.

Résumé:

Ce rapport technique est une étude générale portant sur l'usage des traitements de surface d'échange des échangeurs de chaleur pour améliorer leurs performances, leurs fiabilité voire faciliter les pratiques de maintenance de ces équipements.

Les fonctions des traitements de surface appliqués aux échangeurs de chaleur sont diverses : les principales sont la prévention des risques de corrosion, d'érosion et d'encrassement. C'est sur ces aspects qu'est focalisé ce rapport technique car il s'agit de phénomènes courants (et souvent associés) pour lesquelles le traitement de surface peut représenter une solution technique préventive voire curative intéressante.

Dans un premier temps, ce rapport dresse un état de l'art sur les différents principes et techniques de traitement de surface (voie humide, voie sèche (PVD, CVD), par diffusion,...etc.).

Ce rapport a également vocation d'apporter un soutien aux industriels dans les phases préliminaires à la conception mais également d'exploitation des échangeurs quant à la pertinence de l'usage de ces traitements. Pour cela il convient de réaliser :

- *une analyse des risques associés à chacun des mécanismes identifiés (érosion, corrosion, encrassement) pour la technologie d'échangeur (conception, matériau) retenue. Cette analyse doit permettre la définition partielle d'un cahier des charges fonctionnel.*
- *d'élaborer des propositions potentiellement applicables aux équipements techniques en termes de traitements de surface pour répondre aux risques identifiés préalablement. Ce travail doit permettre une définition partielle du cahier des charges opérationnel.*

Pour réaliser ces différentes étapes, ce rapport documente des pratiques, des retours d'expérience visant des traitements souvent originaux (parfois objet de brevets) et ne se limite pas aux seules technologies disponibles sur le marché (souvent limités en terme d'application).

Les applications visées dans ce rapport sont sans exclusive et ce rapport traite une très grande diversité de procédés industriels :

- cas des échangeurs dédiés aux applications à hautes températures (récupérateur sur gaz à haute température) ;
- cas des batteries à ailettes, radiateurs, aéro-réfrigérants en atmosphères humides et corrosives ;
- cas des échangeurs sur eau de mer ;
- cas des échangeurs fonctionnant avec des liquides en circuits fermés (chaudières, eaux de refroidissement, caloporteurs et frigoporteurs, fluides de procédés chimiques et agroalimentaire).

Ainsi, l'expertise issue des données identifiées et accessible dans cette démarche s'adresse essentiellement à des industriels impliqués dans des phases de R&D visant à l'émergence de solutions techniques innovantes ou à la résolution de défaillances constatées sur un équipement.

Accédez au document en ligne

3.3.2 Thèses, Brevets, Publications

Durant l'année 2017, 8 thèses et 2 brevets ont été rajoutés à la base de données du GRETh :

Les thèses :

-  [Etude expérimentale et modélisation de la formation et du développement du givre sur une plaque refroidie](#) (INSA Lyon – CETHIL)
-  [Optimisation technico-économique d'un cycle organique de Rankine – Application à la géothermie et prise en compte de la variabilité de la source froide](#) (S. SCHULLER – Université de Nantes – LTN)
-  [Thermique des mini-canaux : comportement instationnaire et approche convolutive](#) (W. EL HADAD- Université de Lorraine / LEMTA)
-  [Optimisation simultanée de la configuration et du dimensionnement des réseaux de chaleur urbains](#) (T. MERTZ – UPPA/Latep)
-  [- Étude expérimentale de l'Intensification des transferts thermiques par les ultrasons en convection forcée](#) (O. BULLIARD-SAURET – UGA / LEGI)
-  [Étude expérimentale et modélisation de l'ébullition transitoire](#) (Thèse N. BAUDIN – Université de Toulouse IMFT)
-  [Étude de la formation des joints soudés par diffusion : Application aux échangeurs de chaleur compacts](#) (N. BOUQUET – Université de Bourgogne - ICB)

- 📄 [Étude expérimentale de cycles de pompe à chaleur utilisant des mélanges à base de CO₂](#) (Thèse P. BOUTEILLER/CNAM-Bosh)

Les brevets :

- 📄 [Echangeur de chaleur à plaque](#) – Structure de type fractale (CNRS)
- 📄 [Heat Transfer Plate and Plate Heat Exchanger](#) (ALFA LAVAL PACKINOX)

3.4 **Nos vecteurs de communication**

3.4.1 **Le site internet du GRETh**

L'année 2017 est marquée par une continuité de notre effort de communication avec nos adhérents et cela grâce au nouveau site internet du GRETh. Lors de l'année 2017, nous avons diffusé plus d'une news par mois en première page de notre site web mais également sur les réseaux professionnels, comme [Linkedin](#), et rajouté plus de 17 événements sélectionnés dans le [calendrier en ligne](#).

Pour rappel, le GRETh est doté d'une [chaîne YouTube](#) sur laquelle de nombreuses vidéos ont été postées, notamment les vidéos introductives du module 1 du e.learning entièrement réalisée par l'équipe du GRETh.



3.4.2 **Les Newsletters**

Deux types de Newsletters existent désormais : Les [Newsletters réservées aux adhérents](#) et les [Newsletters publiques](#).

De manière générale, les Newsletters (publique et adhérent) sont généralement articulées autour de différentes rubriques qui permettent de reprendre l'essentiel des actualités du GRETh, des actualités des adhérents, un zoom adhérent sous forme de « success story » est également présent afin de mettre en avant la réussite d'une collaboration et des apports que l'adhésion au GRETh a apporté à un adhérent. Enfin, un calendrier des événements à venir est présent en fin de Newsletter.

En 2017, 8 Newsletters ont été diffusées :

- | | |
|----------------|------------------|
| 📄 Janvier 2017 | 📄 Février 2017 |
| 📄 Mars 2017 | 📄 Mai 2017 |
| 📄 Juin 2017 | 📄 Septembre 2017 |
| 📄 Octobre 2017 | 📄 Décembre 2017 |

L'ensemble de ces documents est disponible dans la section [Newsletter](#) du nouveau site internet du GRETh.

3.5 Journées Techniques du GRETh



Les 15 et 16 novembre derniers, les Journées Techniques du GRETh ont réuni à Aix les bains près de 70 Industriels autour de la thématique des échangeurs et systèmes thermiques.

Ces journées représentent un succès toujours grandissant et confirme que le secteur des échangeurs thermiques est très dynamique et suscite encore beaucoup d'intérêts, aussi bien pour les sociétés adhérentes que pour les sociétés non adhérentes qui étaient présentes en nombre important : c'était aussi pour eux l'occasion de (re)découvrir le GRETh.

La diversité des présentations est aussi largement appréciée par les auditeurs car ces journées permettent d'offrir une vision d'ensemble du large panel de thématiques liées aux échangeurs de chaleur : techniques d'assemblage, optimisation topologique, recherches amonts et appliquées, logiciels de calculs, nouveaux produits, procédés innovants, financement des PME innovantes. Ainsi, lors des JT 2017, voici la liste des sociétés qui sont intervenus : ATMOSTAT ALCEN ; CEA/LEGI ; TEMISTh ; INSTITUT P' ; NEOTISS ; LGC ; SCC ; TOTAL ; WAGA ENERGY ; CERG.

Toutes les présentations, ainsi que la liste des participants sont disponibles dans la section "[Journées Techniques](#)" ou directement en suivant ce lien : "[Journées Techniques 2017](#)"

La session poster a une nouvelle fois rencontré un vif succès et nous avons eu du mal à la clôturer, preuve là encore de l'intensité des échanges lors de cette session. La session poster a réuni des acteurs qui sont venus présenter une innovation, un savoir-faire, un produit ou tout simplement leur société.

A ce titre, voici les 12 sociétés qui ont exposés un stand poster : [ALFA LAVAL](#), [PACKINOX](#), [ATISYS](#), [CONCEPT](#), [BARRIQUAND](#), CEA et [HALIAS](#), [TECHNOLOGIES](#), [CERG](#), INTERFACE FIELD SERVICES, [INSTITUT P'](#), LGC, [NEOTISS](#), [RLD Thermique et Ingénierie](#), Sciences Computers Consultants, [TEMISTh](#)



3.6 Assemblée Générale du GRETh

L'assemblée Générale 2017 est marquée par les élections des administrateurs du GRETh. Le nombre de candidats était de 8 pour 6 postes d'administrateur.

Les nouveaux administrateurs élus sont les suivants :

- Franck ALENDA, ALFA LAVAL PACKINOX



- Philippe ESPARCIEUX, ATISYS CONCEPT



- Jean-Michel HUGO, TEMISTh (Vice-président)



- André MANIFICAT, NEOTHERM CONSULTING



- Christophe MARVILLET, CNAM-IFFI (Président)



- Marc WAGNER, AIR LIQUIDE



Une présentation des administrateurs est disponible sur le site internet du GRETh à l'adresse suivante : <http://greth.fr/conseil-administration/>

Lors de cette AG, le rapport d'activités 2016 a été approuvé. Les comptes 2016 ont également été approuvés et l'atterrissage de l'exercice 2017 a été présenté et approuvé. Etant donné le décalage temporel lié à la date historique de l'AG, le budget prévisionnel pour 2018 a été présenté.

Enfin, au-delà de ces aspects administratifs et juridiques, l'AG s'est clôturée par une brève présentation des projets proposés en vote de priorisation.

Un questionnaire a été distribué aux participants adhérents afin d'exprimer un vote d'intérêt et de priorisation sur des projets proposés par le GRETh comme objectifs 2018 sur différents axes.

Les résultats de ce vote de priorisation ont été détaillés dans la Newsletter Adhérent de Décembre accessible en cliquant sur le lien ci après : <http://greth.fr/newsletter-des-adherents-decembre-2017/>

Le PV de l'Assemblée Générale Ordinaire est disponible dans les annexes du présent rapport.

3.7 Adhérents

Au 30 Décembre 2017, l'association GRETh comptabilise 80 adhérents. Nous avons enregistré 17 nouveaux adhérents lors de l'année 2017 ce qui nous permet d'augmenter significativement le nombre d'adhérents.

3.7.1 Liste des adhérents 2017

Nous présentons ci-dessous la liste des adhérents en date du 30 Décembre 2017.

ACM	HEKYOM
AIR LIQUIDE	HUTCHINSON
AIRBUS HELICOPTERS	HVAC France
ALFA LAVAL PACKINOX	HALIAS TECHNOLOGIES
ALORIS INGENIERIE	IFFI
ALSATHERM	INOPRO IAO
ARCELORMITTAL	INSTITUT P'
ARCHYTAS	AIRBUS DEFENCE AND SPACE SAS
AREVA PROJETS	IRPI INDUSTRIE
AREVA TA	JOHNSON CONTROLS INDUSTRIES
ARKEMA France	JST Transformateurs
ARTIC INDUSTRIE	KAPP
ATHERM	LABBE
ATISYS CONCEPT	MBDA
ATLANTIC GUILLOT	MERSEN - PAGNY SUR MOSELLE
ATLANTIC INDUSTRIE	MOTA
BARDOT GROUP	NAVAL GROUP
BARRIQUAND TECHNOLOGIE THERMIQUE	NCC INDUSTRIE
BISBROUCK	NEOTHERM CONSULTING
BOREALES ENERGY	NEOTISS
CAP ENGINEERING	NEXSON GROUP SAS
CERG	POLE CRISTAL
CETAL	RAVANAT
CFD NUMERICS	RENK France
CLYDE UNION - SPX	SAFRAN LANDING SYSTEMS
CMDL - MANASLU	SAFRAN SA
CNIM	SCCM
COLLARD TROLART	SECAN
COMEX NUCLEAIRE R&D	STIM SA
CONSTELLIUM TECHNOLOGY CENTER	STIRAL
DATE	SUEZ INTERNATIONAL
DEGOTTEX INDUSTRIE	SUEZ RV BIOENERGIES
EDF MFEE R&D	TEMISTH
EDF SEPTEN	THEOBALD
ENGIE-CRIGEN	RLD THERMIQUE & INGENIERIE
EPSILON-ALCEN	VALEO SYSTEMES THERMIQUES
FAURECIA	VISSMANN Faulquemont
FCB	WEVISTA
FIVES CRYOGENIE	ZIEMEX
FK CLIM	
FONROCHE GEOTHERMIE	
HALIAS TECHNOLOGIES	

3.7.2 Listes des nouveaux adhérents 2017

Nous souhaitons la bienvenue aux 17 nouveaux adhérents 2017 :

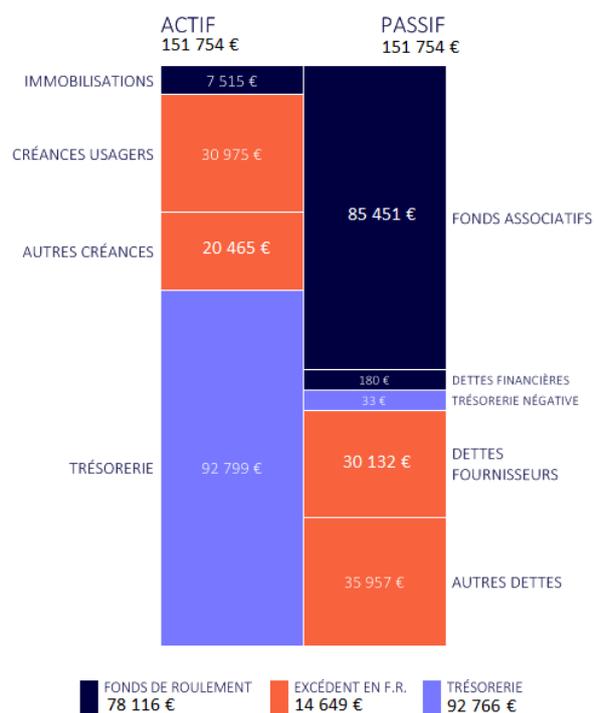


4 Rapport Financier 2017

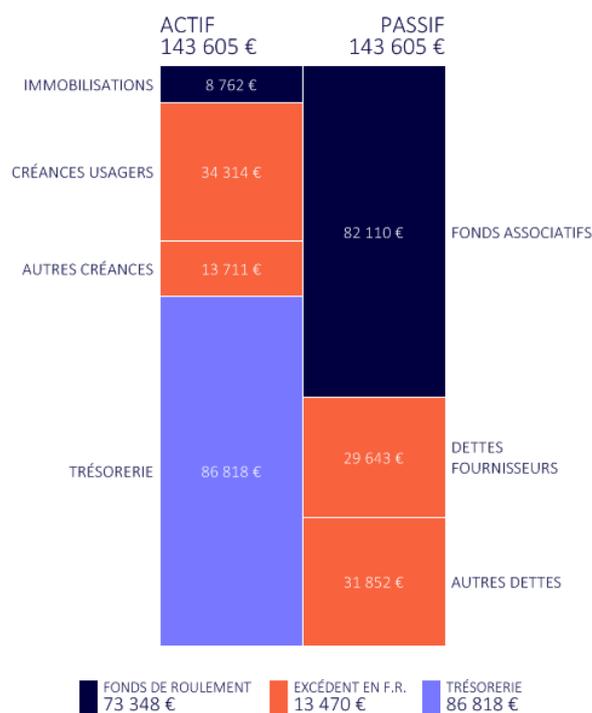
4.1 En Bref



BILAN AU 31/12/2017



BILAN AU 31/12/2016



4.2 Bilan actif

 Association GRETH
 73370 LE BOURGET-DU-LAC

Page : 3

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	543	543				
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	1 692	1 692				
	Autres immobilisations corporelles	35 956	32 193	3 763	5 010	-1 247	-24.89
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	3 752		3 752	3 752			
Total II	41 942	34 427	7 515	8 762	-1 247	-14.23	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	36 469		36 469	39 304	-2 836	-7.21
	Autres créances	16 106		16 106	8 334	7 772	93.26
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	92 799		92 799	86 818	5 980	6.89	
Charges constatées d'avance (3)	4 359		4 359	5 377	-1 018	-18.93	
Total III	149 733		149 733	139 834	9 899	7.08	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	191 675	34 427	157 247	148 595	8 652	5.82	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

3 752

En Euros

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

YTHAK

4.3 Bilan passif

 Association GRETH
 73370 LE BOURGET-DU-LAC

Page : 4

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)						
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	82 110		84 614		-2 703	-3.19
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	3 341		-2 703		6 044	223.57
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I	85 451		82 110		3 341	4.07	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières:						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	33				33	
	Emprunts et dettes financières diverses	180				180	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 132		29 643		489	1.65
	Dettes fiscales et sociales	33 957		30 352		3 605	11.88
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	5 494		4 990		504	10.10	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	2 000		1 500		500	33.33
	Total IV	71 796		66 485		5 311	7.99
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		157 247		148 595		8 652	5.82

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

71 616 66 485

En Euros.

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

YTHAK

4.4 Compte de Résultat

 Association GRETH
 73370 LE BOURGET-DU-LAC

Page : 5

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	400		400	38		362	955.13
Production vendue de biens							
Production vendue de services	110 124		110 124	59 750		50 374	84.31
Chiffre d'affaires NET	110 524		252 613	219 295		33 318	15.19
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				39 393		-39 393	-100.00
Autres produits			142 090	120 114		21 975	18.30
Total des Produits d'exploitation (I)			252 613	219 295		33 318	15.19
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			96 084	82 112		13 972	17.02
Impôts, taxes et versements assimilés			2 027	1 899		128	6.72
Salaires et traitements			94 947	74 783		20 163	26.96
Charges sociales			33 850	27 502		6 348	23.08
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 247	1 272		-25	-1.98
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			22 305	36 135		-13 831	-38.27
Total des Charges d'exploitation (II)			250 460	223 705		26 755	11.96
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			2 153	-4 410		6 563	148.83
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

 (1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

En Euros.

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

YTHAK

Association GRETH
 73370 LE BOURGET-DU-LAC

Page : 6

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 188		1 706		-519	-30.41
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	1 188		1 706		-519	-30.41
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)	1 188		1 706		-519	-30.41
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	3 341		-2 703		6 044	223.57
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	253 801		221 001		32 799	14.84
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	250 460		223 705		26 755	11.96
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	3 341		-2 703		6 044	223.57

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
 : Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

En Euros.

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

YTHAK

5 Annexes : Procès Verbaux



Original

**PROCES-VERBAL
du
CONSEIL D'ADMINISTRATION
EXTRAORDINAIRE
du GRETh
du
21 juin 2017

PV N°56
56^{ème} Réunion**

Le Conseil d'Administration ordinaire du GRETh s'est réuni le 21 juin 2017 au BOURGET DU LAC à 10 h 00, salle de réunion de SES SIGNALISATION Bât. Passerelle 4, sous la présidence de M. MARVILLET.

Administrateurs présents :

Membres actifs Utilisateurs :

M. Christophe MARVILLET	CNAM/IFFI
M. Philippe ESPARCIEUX	ATISYS CONCEPT
M. André MANIFICAT	NEOTHERM CONSULTING
M. Marc WAGNER	AIR LIQUIDE

Membres actifs Associés :

Collège vacant

Etaient invités à la réunion

Les anciens administrateurs et membres fondateurs du GRETh :

M. Bernard BRANDON – CETIAT (absent non excusé)
M. Pascal GOLDSTEIN – CETIM (absent excusé)
Mme Florence LAMBERT – M. Patrice TOCHON – CEA LITEN (absents excusés)
Mme Sylvie PADILLA – ADEME (absent excusé)
M. Claude JANUS – CJ AUDIT - Commissaire au compte
M. Pierre Maxime REJOL – YTHAK - Expert comptable
M. Christophe WEBER – Directeur Général du GRETh
Mme Chantal PEAQUIN – Assistante de direction du GRETh

Ordre du jour

MATINEE – De 10h à 12h

Séance ouverte aux administrateurs et invités

Point de l'ordre du jour	Durée	Information	Discussion	Décision
Accueil – Ordre du jour	10 minutes			
1- Signature PV n°54 du 15 Juin 2016	5 minutes			X
2-Lecture et Approbation du PV n°55 du 5 Octobre 2016	15 minutes	X	X	X
3- Signature du PV n°55 du 5 Octobre 2016	5 minutes			X
4- Présentation de l'exercice comptable 2016	45 minutes	X	X	
5- Arrêté des comptes 2016	10 minutes			X
6- Autres points et questions diverses	30 minutes		X	

APRES MIDI : 13h30-15h30**Séance ouverte aux administrateurs, à la direction du GRETh et à l'ADEME**

Point de l'ordre du jour	Durée	Information	Discussion	Décision
7- Actions GRETh 2017-2018 pour le développement de l'activité et des ressources (Point technico-scientifique, commerciale, relation institution, recherche de membres actifs associés, gestion) – Brainstorming	60 minutes	X	X	
8- Prévisionnel exercice 2017	25 minutes	X	X	
9- Avis des administrateurs sur les élections pour le renouvellement des membres du CA 2017	10 minutes	X	X	
10- Journée Technique/AG	10 minutes	X	X	
11- Autres points et questions diverses	10 minutes	X	X	
12- Prochaine réunion	5 minutes		X	X
Fin de la réunion				

La séance est ouverte à 10 h 30 par le président M. MARVILLET qui précise que le Conseil d'Administration se fera dans un nouveau format en deux temps : la matinée sera axée sur les différents points d'ordre administratif (Approbation et signature des PV, arrêté des comptes) et l'après midi sur les aspects technico-scientifiques, projets et stratégies de développement du GRETh.

Il s'assure que le Conseil d'Administration puisse statuer. Il rappelle les éléments suivants :

Le Conseil d'Administration est constitué de deux collèges :

- les membres actifs associés : Ce collège est actuellement vacant. Une invitation a été faite aux membres fondateurs du GRETh et anciens administrateurs de ce collège : Mme. LAMBERT et M. TOCHON se sont excusés, M. GOLDSTEIN également et Mme. PADILLA a fait part qu'elle ne pourrait pas assister à cette journée. M. BRANDON n'a pas donné de réponse.
- les membres actifs utilisateurs : les quatre représentants sont présents.

M. WEBER rappelle que l'article 3.2 du règlement intérieur prévoit le bon fonctionnement de l'association et la validité des décisions du Conseil d'Administration en cas de vacance d'un des deux collèges.

Le Conseil d'Administration peut donc valablement statuer.

1- Signature du PV N°54 du 15 juin 2016

M. MARVILLET rappelle que ce PV a été approuvé lors du précédent Conseil d'Administration et qu'il ne s'agit que de le signer.

Aucune remarque n'est faite.

Le PV n°54 est signé par le Président du CA ainsi que par un autre administrateur.

2 – Approbation et signature du PV N°55 du 05 octobre 2016

M. MARVILLET procède à la lecture du projet de PV N°55 et demande s'il y a des observations.

M. MARVILLET fait remarquer que le CETIAT devait nous faire parvenir un courrier suite à sa démission mais que nous n'avons toujours rien reçu à ce jour. Un courrier doit lui être adressé par la suite afin d'avaliser cette démission.

L'ensemble des administrateurs valide ce point.

M. ESPARCIEUX souhaite que les propos rapportés soient notés en italiques.

A ce titre, une phrase du projet de PV n°55 est rapportée en italique alors que cette dernière n'est qu'une reprise d'un mail de M. BRANDON.

M. ESPARCIEUX souhaite ainsi que cette phrase soit supprimée puisqu'elle n'apporte rien au rapport, de surcroit M. BRANDON n'était pas présent lors du CA d'Octobre 2016.

L'ensemble des administrateurs acquiesce à cette décision. La phrase en question est supprimée.

M. ESPARCIEUX dit également que nous avions demandé, lors du CA de juin 2016, à obtenir le rapport d'audit du GRETh réalisé à la demande et par le CEA puisque d'autres administrateurs l'ont eu en main mais qu'à ce jour nous n'avons toujours rien.

Il a donc été décidé après discussion :

- dans un premier temps de faire un mail à Mme. Florence LAMBERT pour lui demander le dit rapport d'audit ;
- dans un deuxième temps, dans le cas d'une non réponse de la part de Mme. LAMBERT dans un délai raisonnable (1 mois), d'adresser directement un courrier recommandé avec AR au haut commissaire du CEA, Yves BRECHET, afin de l'informer de la situation. Le contenu de cette lettre rédigée par le président sera soumis au préalable aux administrateurs pour avis.

L'ensemble des administrateurs valide cette démarche.

3 – Signature du PV N° 55 du 05 octobre 2016

L'ensemble des administrateurs opte pour le retrait de la phrase. Aucune autre remarque n'est faite. Les modifications sont effectuées. Le PV n°55 est donc approuvé à l'unanimité et signé dans la foulée par le président et un membre du CA.

4 – Présentation de l'exercice comptable 2016

La parole est donnée à M. Pierre Maxime REJOL, expert comptable du cabinet YTHAK, afin d'explicitier le bilan 2016. Il reprend les différents éléments à l'aide d'un diaporama détaillé, à savoir :

Association en quelques chiffres	
• Produits de fonctionnement	176 902 €
• Fonds associatifs	82 110 €
• Effectif : 2	
• Une marge de	30 653 €
• Un résultat de	- 2703 €
• Une trésorerie de	86 818 €
Activité globale	
• Ressources associatives	117 114 €
• Ventes de marchandises	38 €
• Prestations vendues	59 750 €
• Produits de fonctionnement	176 902 €
Les ressources de l'association, par rapport à 2015, ont baissé de 38 k€ dû en partie au fait que le CEA ne participe plus (-29 k€), l'arrêt des prestations administratives pour les sociétés QINGSUN et GLAM et des avoirs sur des clients douteux de longue date (SNECMA, SCHUBERTH...etc.) afin de « nettoyer » les comptes.	
Charges de fonctionnement	
• Charges de fonctionnement	52 977 €
La diminution des charges par rapport à 2015 s'explique par :	
- le changement de locaux (- 3 k€) ;	
- les déplacements en diminution (-1k€)	
- l'arrêt des honoraires pris par M. MANIFICAT en tant que directeur général par le biais de la Société AMAN CONSULTANT (-9 k€).	

M. WEBER rappelle que nous avons déménagé dans des locaux plus petits puisqu'il n'y a plus de contrat de sous-location avec les sociétés GLAM et QINGSUN, que les frais de déplacement ont baissé en 2016 et que M. MANIFICAT n'a pas pris de rémunération sur 2016 du fait d'un investissement très faible durant cette année 2016.		
M. REJOL poursuit avec le détail des charges externes.		
Impôts et taxes		
Ce poste reste stable. La différence est due à l'augmentation faite par l'Etat.		1 899 €
Charges de personnel		
<ul style="list-style-type: none"> Charges de personnel 		102 286 €
La variation de -5.3 k€ par rapport à 2015 provient de la variation des congés payés. Les salaires des deux salariés sont stables.		
Synthèse des charges de personnel :		
<ul style="list-style-type: none"> - Salaires bruts : 74 783 € - Charges sociales : 31 739 € - Autres charges (CICE) : - 4236 € 		
Résultat courant non financier		
<ul style="list-style-type: none"> Résultat courant non financier : 		-4 410 €
Cette variation peut être expliquée par :		
<ul style="list-style-type: none"> - diminution des ressources (-38 k€) - arrêt de la sous-traitance pour le DG (M. MANIFICAT) (-9 k€) - diminution des charges externes (+13 k€) - diminution des charges de personnel (+5 k€) - diminution des charges diverses (+ 6 k€) - impact des reprises clients douteux (+25 k€) 		
Synthèse des résultats		
<ul style="list-style-type: none"> - Résultat courant non financier - Résultat financier - Résultat courant - Résultat exceptionnel - Résultat de l'exercice - Capacité d'autofinancement 		-4 410 € 1 706 € - 2 703 € 0 € - 2703 € -40 825 €
Synthèse de l'activité		
<ul style="list-style-type: none"> - Produits de fonctionnement - Marge globale - Charges de fonctionnement - Impôts et taxes - Charges de personnel - Dotations aux amortissements - Résultat courant non financier - Résultat financier - Résultat courant - Résultat exceptionnel - Résultat de l'exercice 		176 902 € 30 653 € 52 977 € 1 899 € 102 286 € 1 272 € -4 410 € 1 706 € -2 703 € 0 € -2 703 €
Trésorerie		
<ul style="list-style-type: none"> Solde de trésorerie 		86 800 €

M. MANIFICAT met en avant le fait que la configuration du GRETh a complètement changé par rapport à ce qu'elle était antérieurement puisqu'il est aujourd'hui pleinement autonome : Le CEA n'intervient plus dans le financement de la direction générale, ni dans l'hébergement comme par le passé.

M. REJOL rappelle que sur l'exercice 2016 les conditions étaient réunies pour que le GRETh réalise une perte exceptionnelle et que la récupération d'une partie de la dette de la société QINGSUN (antérieurement dépréciée sur l'exercice 2015) a permis de compenser l'arrêt des subventions du CEA.

M. WEBER confirme que, sans cela et une bonne année 2016 (d'un point de vue nombre d'adhésion, prestations techniques et informatiques et montant des participations extérieures aux Journées Techniques qui a quasiment permis de compenser les dépenses), l'exercice aurait été plus proche de -25k€. M. REJOL confirme.

M. WEBER rappelle qu'il n'y aura plus ces effets de récupération de dette en 2017 et que 2017 représente de fait une année charnière.

M. WAGNER demande le détail du poste « Prestations vendues ».

Un point est fait par M. WEBER sur les prestations effectuées et facturées en 2016 par le GRETh : formations (+35 k€), prestations techniques pour un adhérent (+9.5 k€), prestations informatiques (sous-traitance de l'informaticien du GRETh : +9,2k€), prestations administratives (sous-traitance de l'assistante du GRETh pour NéoTherm Consulting : +3.1 k€) et contrat de sous location avec NeoTherm Consulting (+2.5 k€).

M. WAGNER, à l'écoute de ces éléments, fait finalement remarquer que le poste « prestations techniques » est finalement relativement bas.

M. MARVILLET rappelle que jusqu'alors il y avait une part de réticence de la part des administrateurs membres associés pour que le GRETh réalise ces prestations. Avec de plus une conjoncture morose, ces deux éléments ont conduit à une activité « prestation technique » particulièrement basse.

M. WEBER tient à faire remarquer que ce poste « Prestation technique » était de +2.85 k€ en 2015 et nulle en 2014 : c'est donc une augmentation significative sur 2016 et qui tend à se confirmer sur 2017.

M. WEBER rappelle qu'il faut du temps pour réaliser ses prestations et que pour l'instant il occupe un emploi à mi-temps. Actuellement un investissement personnel important est fait par M. WEBER afin de réaliser l'ensemble des prestations.

MM. WEBER et MARVILLET stipule que l'impact du remaniement du site Internet est également important et on note une recrudescence 2017 non négligeable d'intérêt et de demandes auxquelles il faut faire face afin de maintenir la dynamique actuelle.

M. JANUS explique et confirme le besoin de faire figurer dans son rapport spécial les conventions réglementées entre NéoTherm Consulting et le GRETh notamment pour assurer la transparence vis-à-vis des adhérents. Cela est notamment dû au fait de la position de M. MANIFICAT qui est mandataire social dans NéoTherm Consulting (Président) et dans le GRETh (administrateur).

Aucune autre remarque n'est faite.

5 – Arrêté des comptes 2016

M. JANUS confirme que le GRETh n'est pas en position difficile et qu'il ne met pas d'alerte particulière et approuvera les comptes lors de l'Assemblée Générale. Il lui reste pour autant à établir son rapport. M. MARVILLET propose donc d'arrêter les comptes et de passer au vote. Les comptes sont arrêtés à l'unanimité.

6 – Autres points et questions diverses

M. WEBER émet le souhait de changer la convention collective actuelle du GRETh afin que cette dernière soit pleinement en adéquation avec les activités réelles du GRETh. Actuellement, le GRETh se réfère à la convention de la Chimie et il semble logique, notamment dans le cadre d'une meilleure adéquation de la dite convention avec l'activité, que le GRETh soit affilié à la Convention collective SYNTEC (bureau d'étude / Ingénierie).

M. REJOL énonce la procédure à suivre dans ce cas : Il faut faire un courrier aux salariés pour les informer d'un changement de convention collective. La nouvelle convention devient effective 3 mois après en avoir informé les salariés. Ensuite, les deux conventions collectives coexisteront pendant 1 an et les salariés déjà présents au moment du changement de convention collective conserveront les avantages (salaires, indexation, congés) liés à la plus avantageuse des deux conventions pendant ces 12 mois. La nouvelle convention collective devient ainsi totalement effective au bout de 15 mois.

M. MANIFICAT rappelle que le GRETh était, avant 2006, sous une convention non adaptée et qu'il a, à l'époque en tant que Directeur Général, choisi la convention de la chimie car c'était la plus avantageuse pour les salariés.

M. WAGNER confirme le fait que la convention de la chimie est une bonne convention pour les salariés.

M. MARVILLET dit qu'il faut aussi et surtout voir les risques associés aux administrateurs.

M. WEBER stipule qu'étant donné l'activité de l'association et les avantages et situations actuelles des salariés (salaires supérieurs aux seuils minimaux, congés payés, RTT) il n'y aura pas de changement profond pour les salariés par la mise en place de la convention collective SYNTEC par rapport à celle de la chimie.

M. MARVILLET demande à évaluer dans un premier temps les avantages et inconvénients de l'une et l'autre avant de faire le changement et rappelle qu'il s'agit d'une décision finale qui relève du Président et non pas du Directeur Général qui est lui-même salarié.

MM. JANUS et REJOL font savoir aux administrateurs, qu'en cas de litige avec un des salariés, il est préférable de fonctionner avec la convention collective qui s'apparente le mieux avec l'activité réelle de l'association. Il lui semble que la convention de la chimie ne soit pas la plus adaptée. Ce point devra faire l'objet d'une décision future par le Président du Conseil d'Administration à condition d'avoir les éléments de comparaison des dites conventions collectives en main.

M. MARVILLET fait un point sur l'activité de l'après midi réservé aux administrateurs et au directeur Général du GRETh.

La séance de la matinée est close à 12 h 15.

La séance d'après midi reprend à 13 h 30.

7 et 8 – Action GRETh 2017-2018 pour le développement de l'activité et des ressources (point technico-scientifique, commercial, relation institutions, ne recherche de membres actifs associés, gestion) – Brainstorming et Prévisionnel 2017.

M. WEBER expose un premier bilan à mi-année 2017.

Il expose dans un premier temps le nombre de participants à la formation GRETh du mois d'Avril (11 participants). Il montre également un prévisionnel pour la formation de Novembre avec déjà 6 participants définitivement inscrits et quelques inscriptions prévisionnelles. Globalement, sur l'activité formation et par rapport à l'année 2016, le nombre total de participants sur les deux sessions devrait être stable mais une diminution du Chiffre d'Affaire devrait tout de même apparaître sur le bilan 2017 étant donné que l'année 2016 était une très bonne année de formation avec de nombreux auditeurs non adhérents (dont le montant de participation à la formation est, pour rappel, multiplié par deux (ce qui explique une diminution globale du CA sur l'activité formation par rapport à 2016)).

Ensuite, M. WEBER expose l'objectif à minima en ce qui concerne les prochaines Journées Techniques. Les Journées Techniques 2017 se dérouleront les 15 et 16 Novembre conformément à la pratique habituelle du GRETh (3^{ème} jeudi du mois de Novembre). M. WEBER explique que ces dates, pour cette année, permettront également de ne pas « empiéter » sur d'autres événements comme le congrès annuel du CETIAT. Pour rappel, plusieurs adhérents (2) ont mis en exergue le problème de chevauchement des deux événements. M. WEBER rappelle qu'il s'agit d'un hasard du calendrier et que cet aspect est désormais surveillé. Au-delà de ces aspects organisationnels, l'objectif des prochaines Journées Techniques est de maintenir à minima le nombre de participants (qui s'élève aux environs de 80 participants) et surtout le nombre de participants extérieurs qui permet, via le coût de participation (pour 2016 de 150 € HT/pers), de compenser les dépenses puisque ces journées sont entièrement gratuites pour les adhérents (incluses dans l'offre d'adhésion).

M. WAGNER pose la question de la méthode d'évaluation du montant de 150 € HT/pers.

M. WEBER explique qu'il se base par rapport à d'autres événements de ce type comme le congrès FIRE du CETIAT dont la participation est d'environ 200-250 € HT/pers.

M. WEBER exprime le souhait d'un prix raisonnable qui permet de drainer un maximum de personnes en sachant que l'événement n'a pas lieu sur Paris et qu'à cela il faut ajouter le prix du transport.

M. WAGNER indique que ce prix n'est pas si élevé et qu'une augmentation serait possible dans l'optique de renforcer le budget du GRETh.

Le montant de 200 € HT est évoqué.

M. MANIFICAT indique que l'événement Journée Technique est de plus en plus apprécié et qu'une augmentation trop forte pourrait casser la dynamique actuelle sur cet événement.

M. ESPARCIEUX exprime également une augmentation modérée afin de conserver la dynamique.

Après débat avec l'ensemble des administrateurs, il est voté une augmentation peu significative pour les participants extérieurs. Le montant de 165 € HT/pers pour les participants non adhérents est décidé.

M. WAGNER pose également la question du lieu de réalisation des Journées Techniques et demande si cela ne drainerait pas plus de monde sur Paris.

M. MARVILLET émet le souhait de conserver le lieu actuel des JT (Aix les bains) pour plusieurs raisons :

- 1- d'un point de vue organisation cela reste plus simple pour le personnel du GRETh ;
- 2- Aix les bains reste à 3h de Paris en TGV et la salle de conférence qui sera conservée dans les années à venir (Hotel Golden Tulip) se situe à deux pas de la Gare TGV ;

3- le GRETh pense organiser courant 2018 un événement en région parisienne et souhaite donc bien distinguer les deux.

Il est donc décidé à l'unanimité de conserver le lieu actuel des JT. Aucune autre remarque n'est faite à ce sujet.

Dans la continuité du bilan mi-année, M. WEBER expose le nombre d'adhésions, de résiliation d'adhésions et de prestations traitées. En ce qui concerne les adhésions, depuis le 1^{er} Janvier, 11 adhérents supplémentaires ont rejoint le GRETh et 3 résiliations définitives. M. WEBER en fait une très rapide description (activité et raison d'adhésion). M. WEBER indique que deux autres conventions sont en attente de signature et devraient être entérinées d'ici peu, ce qui porterait prochainement à +13 le nombre d'adhérent depuis le 1^{er} Janvier 2017.

M. MANIFICAT demande combien y a-t-il d'adhérent au total.
M. WEBER indique 81 adhérents à ce jour et potentiellement 83 d'ici peu.

L'ensemble des administrateurs souligne la réussite de ce premier semestre et indique que cela est notamment dû au fait, au-delà d'une offre GRETh plus étoffée et d'une visibilité/communication accrue, d'une conjoncture économique plus avantageuse pour les entreprises.

M. ESPARCIEUX demande quelles sont les raisons des résiliations des 3 entreprises.
M. WEBER explique que l'une d'entre elle avait adhéré via une demande ponctuelle d'un thésard. La thèse étant terminée, la société a exprimé son souhait de résilier en 2017 pour une prise en compte effective 2018. Pour une des deux autres, l'adhésion a été réalisée pour obtenir le prix réduit sur la formation. La société a finalement adhéré pendant plusieurs années sans exprimer aucune demande et le contact technique GRETh a changé de poste au sein de la société. Enfin, pour la troisième, la société a été liquidée.

M. WEBER poursuit par la présentation de plusieurs études techniques pour un montant total estimé à +45 k€. Il explique que sur ce montant, +7.8 k€ sont en prévisionnel et que le reste est d'ors et déjà effectué. Le montant prévisionnel peut évidemment augmenter d'ici la fin de l'année.

Sur ces réalisations, M. WEBER explique que les plus grosses prestations ne peuvent être réalisées dans le cadre de sa mission de Directeur Général puisque M. WEBER rappelle une fois de plus qu'il est à mi-temps. Ces missions sont donc réalisées, pour les plus grosses, sur son autre mi-temps via la société NéoTherm Consulting. Dans ce cadre, il souligne que 30% de marge sur ces prestations sont laissés au GRETh.

M. WEBER souligne que certaines demandes sont directement réalisées auprès de NéoTherm Consulting et que dans ce cadre, la plupart du temps, il propose deux devis (un GRETh et un NéoTherm) avec une orientation aux choix du devis GRETh qui implique l'adhésion.
M. WEBER tient également à mettre en avant que le nombre d'adhésions 2017 n'aurait pas pu être si important si aucune proposition de réalisation de prestation n'aurait été faite.

M. WEBER fait ainsi un prévisionnel d'atterrissage pour 2017.
Le détail de l'ensemble des produits et des charges ainsi que des pie-chart sont exposés.
L'atterrissage prévisionnel est conforme à ce qui a été prévu à l'AG de Novembre 2016 avec une atteinte de l'équilibre et un résultat positif d'environ +500€.

M. WAGNER indique que le total de produits et des charges a, par rapport à 2016, significativement augmenté (236 k€ prévu en 2017 contre 176k€ en 2016), mais que le résultat n'a lui que peu changé.

M. WEBER rappelle que le résultat 2016 (une très bonne année d'un point de vue activité) était impacté par des reprises de créances douteuses (des anciens adhérents du GRETh qui ne payaient plus depuis près de 6 ans, était toujours comptabilisés alors que certains ont été liquidés il y a

plusieurs années par exemple), de la compensation des factures CEA au bénéfice du GRETh (compensation sur facture GRETh du CEA en 2015) et à l'arrêt de la sous-traitance administrative et des sous locations auprès de sociétés extérieures QINGSUN et GLAM : sans cela le résultat 2016 aurait été d'environ -25k€.

Désormais, et cela depuis 2016, le CEA ne verse plus les 29k€, la sous-traitance administrative et la sous location n'existe quasiment plus (sauf pour NéoTherm Consulting) : il a donc fallu compenser l'ensemble de ces manques à gagner (29k€ du CEA et 15k€ de sous-traitance administrative et sous location : soit près de 44 k€) par la réalisation de prestations sans pour autant augmenter les effectifs techniques et sans toucher les postes administratifs. Cette compensation est réalisée en 2017 en majeure partie grâce à la marge de 30% laissée par NéoTherm sur les prestations que cette société réalise pour le GRETh.

Aucune autre remarque n'est faite, le prévisionnel est validé.

M. MARVILLET conclue sur le fait que l'activité est très positive, les adhérents sont nombreux et impliqués et les demandes sont présentes mais que cette augmentation suppose une activité technico-scientifique importante et pose la question des ressources humaines techniques du GRETh sous-dimensionnées.

M. WAGNER confirme que le GRETh est sous-staffé pour répondre à ses missions.

M. WEBER souligne une activité accrue qui nécessite en réalité une activité à plein temps prestations : c'est donc un investissement personnel pour assurer la pérennité de l'activité du GRETh.

M. ESPARCIEUX rebondit sur la possibilité, dans le cadre de demande importante et dont le GRETh (directement ou indirectement via NeoTherm) ne pourrait répondre, de renvoyer vers des sous traitants de confiance qui pourraient signer un accord cadre (comme pour NéoTherm) et de fait répondre en tant que GRETh et/ou dans tous les cas céder des marges importantes au GRETh.

M. WEBER acquiesce mais précise que ces demandes de prestations impliquent souvent une forte compétence technique et une forte réactivité, ce qui rend difficile la recherche de sous-traitants qui pourrait le remplacer.

M. MANIFICAT explique qu'il faut embaucher du personnel, à minima un ingénieur en CDD à mi temps.

M. WEBER émet sa réticence sur le sujet car le profil sera extrêmement dur à trouver étant donné le fait que le poste ne soit qu'à mi-temps et en CDD.

M. WEBER pense que ce n'est ni attrayant et motivant que ce soit pour un(e) jeune ingénieur(e) que pour un(e) ingénieur(e) confirmé(e).

De plus, il expose que le risque d'embauche est important puisque les ressources financières du GRETh restent limitées au fond de réserve qui aujourd'hui s'épuise (pour rappel, 40k€ de trésorerie ont été consommés en 2016).

M. MANIFICAT exprime le souhait que le GRETh prenne des risques d'embauche pour répondre à la dynamique actuelle, sans quoi celle-ci retombera.

M. ESPARCIEUX explique que les risques sur l'association sont déportés directement sur les biens propres des administrateurs et qu'il n'est pas souhaitable de prendre de tels risques.

M. MARVILLET et M. WAGNER sont en accord avec M. ESPARCIEUX.

M. MARVILLET prend la parole et expose les propositions d'actions qui pourraient être réalisées d'ici fin 2017 et 2018. Il rappelle en préambule que le but de l'ensemble de ces propositions d'actions est d'amener des ressources financières au GRETh afin d'augmenter le staff technique.

La première action est celle du e-learning. M. WEBER reprend la parole et rappelle les faits : Cette offre de e-learning a été abordé à l'AG de Novembre dernier et bien reçu par les adhérents. De fait, la construction du module 1 qui concerne les échangeurs à tubes et calandre a été réalisée.

A ce jour l'ensemble du « tournage » a été réalisé de façon bénévole à la fois par M. MARVILLET et par M. WEBER courant 2016. M. MARTINEZ, ingénieur en charge des systèmes informatiques du GRETh, réalise/finalise actuellement le montage vidéo qui permet d'aboutir à un e-learning de

qualité (propre & attrayant) et très professionnel. Une démonstration de la dernière vidéo complète qui concerne le dimensionnement d'un échangeur à tubes et calandre est montré.

La mise en place du service est prévue à la rentrée de septembre.

Les modalités d'accès de cette offre sont, comme l'indique M. MARVILLET, dans un premier temps payant pour les non adhérents afin de vérifier le potentiel de rentrée d'argent grâce à cette offre. Si la demande est basse voir nulle, malgré une communication accrue autour de cette offre de e-learning, les vidéos deviendront à termes (à définir) gratuites et utilisées comme un outil de promotion.

M. MARVILLET émet un doute certain quant à la rentabilité de cette offre mais pense qu'il s'agit d'un bel outil marketing.

M. MARVILLET propose également que cela peut, là encore à l'avenir, devenir un MOOC afin d'augmenter la lisibilité du GRETh et de ses compétences.

M. WAGNER demande si cela est en anglais.

M. WEBER répond que pour l'instant c'est en français mais que rien n'empêche à l'avenir, au-delà de l'aspect chronophage, de traduire/réalisé cela en Anglais.

La deuxième action exposée est la recherche de membres actifs associés.

M. MARVILLET rappelle que ce collège est aujourd'hui vacant et que grâce au règlement intérieur le CA du GRETh peut fonctionner avec un seul collègue avec à minima 4 administrateurs. Le CA doit cependant mandater le Directeur Général à engager des recherches d'industriels pouvant potentiellement accéder à ce statut.

M. MARVILLET rappelle les conditions d'accès à ce statut qui sont les suivantes : 2 fois le montant de l'adhésion PREMIUM 3 (2x4620 €) avec à minima 1 fois le montant en numéraire et le reste en contribution nature au bénéfice des membres de l'association. Il en découle ainsi que les industriels pouvant plus facilement accéder à ce statut sont ceux qui payent déjà une cotisation de niveau 3.

M. WAGNER, administrateur le plus concerné puisque adhérent de type PREMIUM 3, semble ouvert aux propositions.

Le CA mandate le Directeur Général pour rencontrer ces membres et construire un argumentaire pour les convaincre.

Des actions seront menées dans ce sens en 2017 et 2018.

La troisième action reprend le principe de correspondant technique GRETh en région.

M. MARVILLET explique que cette action part du constat d'un « mauvais » maillage du territoire des adhérents du GRETh (essentiellement Rhône-Alpes et Région Parisienne).

Le but serait ainsi, à travers ces correspondants techniques/expert GRETh en région de permettre de « toucher » certains bassins (géographique et d'activités) sur lesquelles le GRETh est peu voir pas implanté. L'objectif final est ainsi d'augmenter le nombre d'adhésions et le nombre de contrats associés. Les correspondants représenteraient le GRETh en région, motiveraient de futurs adhérents et pourraient éventuellement participer aux réponses expertes aux adhérents.

M. MARVILLET énonce le profil des correspondants : Expert, sans conflit d'intérêt avec le GRETh et les adhérents potentiels, motivation personnelle de reconnaissance GRETh, bonne connaissance des intervenants régionaux : C'est donc par exemple l'Enseignant-Chercheur « atypique ». Des noms sont donnés dans ce sens.

L'idée d'une convention entre GRETh et le correspondant (mission, confidentialité, avantage donné au correspondant (invitation AG, implication dans les missions d'expertise, rémunération ...?)) est évoquée.

Un contrat cadre doit être construit par le Directeur Général. Ce contrat sera soumis aux membres du CA avant d'aller le proposer à d'éventuels correspondants.

Les administrateurs pensent qu'il faut essayer dans un premier temps avec quelques profils identifiés de confiance et statuer sur le gain de ce type d'actions.

La quatrième proposition est la réalisation d'étude de marché à finalité très technique et l'affichage de cette possibilité sur le site internet du GRETh.

M. WEBER explique que ce type d'étude a été réalisé par deux fois cette année 2017 et que les retours sont à priori positifs.

M. MARVILLET rappelle que les études de marché connues dans le domaine sont bien souvent chères et parfois décevantes car on ne peut pas tirer des perspectives techniques et commerciales puisque ce sont des études réalisées par du personnel non technique (école de commerce).

M. WAGNER pense que ce point est très intéressant mais émet un doute sur la réalisation puisque cela est très chronophage.

M. MARVILLET pense que la réalisation de ce type d'étude peut être réalisée par un(e) stagiaire bien encadré(e).

Les administrateurs sont d'accord.

M. ESPARCIEUX rajoute qu'il s'agit d'études sans risque et qui entre de fait bien dans le scope du GRETh.

M. WEBER essaiera de trouver des témoignages des entreprises pour lesquelles le GRETh a réalisé ces études de marché afin de crédibiliser l'action.

Une autre action ambitieuse est expliquée par M. MARVILLET.

Cette dernière consiste à nouer des partenariats forts (avec des accords cadre) pour que les adhérents du GRETh aient accès à des plateformes expérimentales dédiées aux échangeurs de chaleur.

A ce titre, deux partenaires (un en région parisienne et l'autre en région grenobloise) ont été rencontrés par M. MARVILLET et M. WEBER.

Les deux partenaires possèdent des moyens techniques pertinents bien que travaillant dans des domaines d'actions bien distincts. Cela permettrait de mettre en avant une offre d'accès à des plateformes qui semblent intéressantes pour les adhérents : L'une est très axée sur le froid industriel de petite à moyenne puissance et l'autre sur les essais plutôt hydrauliques de forte puissance.

M. MARVILLET rappelle que l'idée n'est surtout pas de faire de la recherche fondamentale mais plutôt d'offrir des possibilités de caractérisation expérimentale d'équipements thermiques (dans des phases de développement par exemple) sous contrat. Il convient de remarquer que, dans un environnement français, il ne manque pas de plateformes dédiées à la thermique (CEA LITEN, CETIAT, FARENHEIT Toulouse, Universités et Grandes Ecoles...etc.) mais ce qui est clairement en question c'est la volonté de ces structures de répondre aux industriels sur des demandes « one shot » ou de courte durée. Or la demande industrielle est souvent sur des demandes de type suivant : qualification d'un produit pour un client par un laboratoire tiers, vérification expérimentale d'un nouveau produit, aide aux développements de produits innovants... Le GRETh a été sollicité régulièrement et transmettait aux partenaires – CEA, CETIAT, CETIM – ces demandes mais le retour était souvent décevant : pas de réponse ou réponse négative. Les difficultés de cet exercice sont connues et expliquent en partie le refus des structures « institutionnelles » d'y répondre : des budgets très contraints, des actions de court terme avec une très forte réactivité, des demandes techniques très diverses en termes techniques, scientifiques, de conditions de test...etc.

Les partenaires mentionnés ont des locaux pour accueillir des bancs d'essais, du personnel technique qualifié (monteurs/soudeurs), une panoplie disponible de composants (pompes, vannes, tuyauterie, dispositifs de puissance chaud et froid...etc.) mais ont un manque de connaissance des acteurs et/ou du métiers/pratiques associés aux domaines des échangeurs : dans ce sens le GRETh leur apportent la clientèle et l'expertise sur les points délicats (métrologie, architecture de boucle, analyse de données). Dans tous les cas, toutes les demandes devront faire l'objet d'un chiffrage en commun et seront réalisées dans le cadre d'un contrat de prestations.

M. WEBER explique qu'il a souvent des retours de grands groupes (tels que THALES ou LIEBHERR AEROSPACE) sur l'intérêt pour ces structures d'adhérer au GRETh. Il semble que la réponse à cette question serait, à priori, de leur apporter l'accès privilégié à des moyens et compétences expérimentales.

M. MARVILLET complète ce propos en expliquant que des demandes d'essais arrivent au GRETh de la part des adhérents mais qu'il n'existe pas de structures qui répondent dans ce sens (voir remarque précédente).

M. WAGNER explique la problématique de mise en concurrence directe avec le CETIAT et le CEA Grenoble.

M. WEBER explique que le GRETh renvoie toujours vers ces structures mais les retours semblent indiquer que, bien souvent pour ne pas dire tout le temps, le CEA est cher pour la caractérisation et que le CETIAT est plutôt orientée vers des essais bien bornés dans le domaine du Génie Climatique (voir remarque de C.MARVILLET précédente). Les retours du GRETh montrent que ces deux structures ont soit toujours refusé, soit pas répondu, soit étaient trop chères.

Les administrateurs émettent un avis positif sur le sujet.

Une autre action est le renforcement des liens avec l'ADEME.

M. WEBER explique que le but serait de renouer des liens avec l'ADEME qui reste un financeur d'actions important en France et, au-delà, un soutien étatique intéressant à afficher.

M. WAGNER explique qu'il faut faire du lobbying.

M. WEBER répond effectivement que le GRETh à essayer de prendre contact (2 LRAR) avec le directeur de l'ADEME Région Auvergne-Rhône-Alpes pour obtenir un rendez vous mais que pour l'instant aucune réponse n'a été reçue.

M. MARVILLET explique qu'il faut « viser » plus haut sur la hiérarchie. Il explique que l'invitation de Mme. PADILLA à ce CA était notamment dans ce sens.

Les administrateurs sont tout à fait d'accord pour réaliser cette action.

Une autre action est la réalisation, l'édition et la vente d'un « Guide pratique sur les échangeurs ».

M. WAGNER demande pourquoi étant donné que le e.book existe.

M. MARVILLET explique qu'il s'agit de réaliser un ouvrage beaucoup plus pratique, moins volumineux étant donné que l'e.book représente 4 TOMEs et de fait moins cher et plus accessible notamment à un public de techniciens et de jeunes ingénieurs.

M. WEBER explique que le format n'existe pas en français sur le thème échangeurs thermiques. Le format serait celui des aides mémoires types DUNOD (par exemple : format A3 de 350 pages environs : dans ce sens un devis GRETh a été demandé et implique un coût d'impression de 10€ HT). Le coût de vente de 50 € TTC est émis. Un potentiel de 100 exemplaires par an semble envisageable.

M. WEBER explique que les retours financiers, au-delà de l'amélioration de la visibilité, peuvent ainsi être très intéressants.

Une des dernières actions est l'ouverture à l'international.

Dans ce sens, le premier axe est le marché Francophone étant donné l'historique du GRETh et notamment son offre de veille technologie et d'accès à des documents dont près de 99% sont en langue Française.

M. MARVILLET explique qu'il serait opportun, étant donné la conjoncture Politique (échanges avec les USA depuis la nomination de D.TRUMP), la langue mais également une forte présence d'entreprises « familiales » dédiées aux échangeurs, de réaliser une étude prospective sur le Canada Francophone.

M. MANIFICAT propose de se rapprocher des services d'ambassade qui pourrait subventionner des rencontres allant dans ce sens.

M. MARVILLET rappelle également que la région Auvergne-Rhône-Alpes, notamment via l'association Jacques CARTIER, est très proche du QUEBEC.

M. WAGNER qui connaît bien le Canada, apporte son retour d'expérience sur le sujet, et explique que cela n'est pas si simple, les mentalités d'affaires sont plutôt nord américaines même si l'on parle le Français.

Le marché semble délicat à pénétrer.

Une action d'identification des acteurs clés sera faite.

L'autre possibilité d'ouverture à l'international est l'ouverture vers le marché anglophone.

M. MARVILLET explique pour cela qu'il faut idéalement être accompagné par un acteur anglophone ayant une forte reconnaissance de la communauté. L'idée serait de créer un groupe de travail/

Groupe de recherche sur les échanges diphasiques (Two Phase Heat Transfer Research Group). Le nom de l'interlocuteur (M. Vishwas WADEKAR) est mentionné. La personne est disponible, volontaire et reconnu (ancien HTFS, PS2E).

M. MARVILLET rappelle que le GRETh ne peut pas être porteur du projet mais plutôt co-porteur ou co-organisateur.

M. WAGNER mentionne également que la disparition de HTFS (racheté par ASPEN TECH) laisse un « trou » sur l'offre expertise des transferts thermiques associés à des démarches d'essais et d'événements fédérateurs à vocation internationale.

On pourrait dans ce cadre co-organiser un événement type « Journées techniques » en région parisienne et faire venir des industriels à forts potentiels sur le sujet Transfert diphasiques, échangeur du futur.

MM. MARVILLET et WAGNER explique que cela représente une offre distincte de l'offre actuelle du GRETh vers des industriels à fort potentiel pour une reconnaissance accrue du GRETh envers des industriels potentiels PREMIUM 3 (M. WAGNER rappelle une fois de plus que l'adhésion est difficile à justifier pour les grands groupes) et implicitement des recettes et adhérents supplémentaires.

Le Conseil d'Administration propose de rencontrer M. WADEKAR et d'essayer de construire quelque chose dans ce sens pour 2018.

La dernière action envisagée et présentée dans le sens de l'augmentation des ressources est l'augmentation de l'adhésion au GRETh.

M. WAGNER demande si cela concernerait toutes les catégories d'adhésion.

M. WEBER répond que oui mais explique qu'il faut une augmentation modérée (50€ à 100€ maximum) et que dans tous les cas ce sont les adhérents qui avalisent ou non l'augmentation par vote en Assemblée Générale. Une augmentation d'adhésion ne pourra ainsi être effective que pour 2019 si cette dernière est présentée et votée en AG 2017.

M. ESPARCIEUX demande depuis combien de temps les adhésions n'ont pas été augmentées.

M. WEBER rappelle que la dernière augmentation était de 5% et date de 2014 : de fait, si l'augmentation 2019 est votée en AG 2017 elle sera effective en 2019 et cela fera 5 ans sans augmentation du montant d'adhésion.

Aucune remarque n'est faite et aucun pourcentage d'augmentation n'est décidé.

Les administrateurs proposent de reporter la prise de décision sur le sujet avant de proposer une augmentation en AG.

De manière générale, M. MARVILLET propose de chiffrer le coût (personnel/qui ?/temps/sous-traitance) et l'estimation des gains des différentes actions.

M. MANIFICAT propose de faire le point plus régulièrement sur les différentes actions.

Les administrateurs sont entièrement d'accord sur ce point.

9 – Avis des administrateurs sur les élections pour le renouvellement des membres du CA 2017

M. MARVILLET rappelle que les élections des administrateurs doivent avoir lieu lors de la prochaine AG de Novembre 2017.

A ce titre, au-delà de la procédure d'appel à candidature (appel à candidatures au plus tard le 15/09, clôture des candidatures le 18/10, envoi matériel de vote au plus tard le 25/10, vote jusqu'à l'AG et dépouillement en AG) et des modalités d'élections rappelées par M. WEBER (Scrutin majoritaire plurinominal à candidatures isolées), M. MARVILLET demande à l'ensemble des administrateurs présent de faire savoir leur position sur une éventuelle candidature de ces derniers.

M. ESPARCIEUX, M. WAGNER ainsi que M. MARVILLET indique qu'ils seront candidats.

M. MANIFICAT se pose encore la question et demande si cela est nécessaire.

M. WEBER explique qu'il est préférable, et cela pour éviter les problématiques de convention réglementée, qu'aucun mandataire social de NéoTherm Consulting ne soit dans le Conseil d'Administration du GRETh.

De plus, M. WEBER émet le souhait d'une implication forte des administrateurs en tant que rôle de promoteur du GRETh.

M. WEBER rappelle que suite aux élections de l'AG, et conformément aux statuts de l'association, le Conseil d'Administration nouvellement élu devra se réunir dans la foulée de l'AG (le même jour) afin d'élire son président et vice président.

Aucune autre remarque n'est faite sur le sujet.

10 – Journée Technique

Ce point est très rapidement abordé. Un programme prévisionnel est en construction. Aucune remarque n'est faite sur le sujet.

11 – Autres points et questions diverses

M. WAGNER réitère sa proposition de prise de participation de GRETh dans NeoTherm Consulting.

M. WEBER rappelle que NéoTherm Consulting a répondu aux attentes de certains administrateurs dans ce sens car un comité de direction de NéoTherm Consulting s'était réuni afin de statuer sur ce point, notamment suite à la demande du CETIAT lors d'un CA du GRETh. Suite à cette demande émanant du CA du GRETh, la proposition de NeoTherm Consulting était de prendre 10% de participation de la société (on rappelle qu'une évaluation de la société NéoTherm Consulting a été réalisée par un cabinet comptable et présentée aux administrateurs du GRETh lors d'un précédent Conseil d'Administration) afin d'assurer une transparence des activités ainsi qu'une possibilité de convoquer un comité de direction (10% minimum pour cela) sans pour autant prendre le contrôle de NeoTherm Consulting. Une prise de contrôle poserait plusieurs problèmes et n'est pas acceptable pour les associés de NéoTherm Consulting : d'un point de vue financier, ce rachat de part serait trop lourd pour le GRETh, d'un point de vue de partage des responsabilités, la création de NeoTherm Consulting était une réponse aux risques pour les administrateurs du GRETh de contentieux associés à la réalisation de certains contrats, d'un point de vue moral, compte tenu de l'engagement personnel des associés de NeoTherm Consulting.

M. WAGNER souhaite cette prise de participation afin que les relations soient transparentes entre NéoTherm Consulting et le GRETh pour les adhérents. Il est demandé dans un premier temps d'obtenir, et toujours pour plus de transparence entre les deux entités, les comptes annuels des 3 derniers exercices de NéoTherm.

M. WEBER stipule que ces données sont accessibles via les greffes ou autres sites d'informations sur le sujet (infogreffe, société.com) et que n'importe quelle personne peut consulter ces documents. NéoTherm Consulting donnera à l'ensemble des administrateurs qui en fait la demande les comptes annuels des trois derniers exercices.

En dernier lieu, M. WAGNER propose de faire, de temps en temps, des Conseils d'Administration du GRETh en région parisienne. A ce titre, il propose la possibilité d'accueillir un des prochains CA au sein d'Air Liquide sur le site des Loges. L'ensemble des administrateurs accepte cette proposition de la part de M. WAGNER.

L'ensemble des points à l'ordre du jour ayant été traité, la séance est levée à 15 h 30.

BOURGET DU LAC, le

Signature du
Président du Conseil d'Administration,

M. Christophe MARVILLET

Signature
d'un Administrateur,

 Groupement pour la Recherche sur les Echangeurs Thermiques	GRETh Bâtiment Passerelle 7 – Savoie Technolac 30 Allée du Lac d'Aiguebelette – BP 30302 73375 LE BOURGET DU LAC Cedex
---	--

PROCES-VERBAL du CONSEIL D'ADMINISTRATION ORDINAIRE du GRETh du
15 Novembre 2017

PV N°57 - 57^{ème} Réunion

Le Conseil d'Administration ordinaire du GRETh s'est réuni le 15 Novembre 2017 à Aix les bains à 19h00, salle de réunion CHARTREUSE de l'Hôtel GOLDEN TULIP 16 Avenue Charles de Gaulle, 73100 Aix-les-Bains.

Administrateurs absents excusés :

Membres actifs Utilisateurs :
M. Marc WAGNER AIR LIQUIDE

Administrateurs présents :

Membres actifs Utilisateurs :
M. Franck ALEND ALFA LAVAL PACKINOX
M. Philippe ESPARCIEUX ATISYS CONCEPT
M. Jean-Michel HUGO TEMISTh
M. Christophe MARVILLET CNAM/IFFI
M. André MANIFICAT NEOTHERM CONSULTING

Membres actifs Associés :
Collège vacant

Etaient invités à la réunion
M. Christophe WEBER – Directeur Général du GRETh

Ordre du jour

Point de l'ordre du jour	Durée	Information	Discussion	Décision
Accueil – Ordre du jour	5 minutes	X		
1-Election du Président et du Vice Président	10 minutes	X	X	X
Suite à élection des nouveaux administrateurs			X	X
2-Approbation du PV n°56 du CA du 21/06/2017	5 minutes		X	X
3-Prévision prochain Conseil d'Administration	10 minutes	X	X	X
4-Autres points et questions diverses	10 minutes		X	
Fin de la réunion				

La séance est ouverte à 19h00 par M. MARVILLET.
Il rappelle l'ordre du jour et que ce Conseil d'Administration a lieu conformément à la procédure statutaire pour élire le président et le vice-président de l'association GRETh conformément à l'article 10 des statuts en vigueur.
Il s'assure que le Conseil d'Administration puisse statuer.

Projet - Procès verbal N°57 du Conseil d'Administration Ordinaire du GRETh du 15/11/2017 Page 1 sur 3

Il rappelle que le Conseil d'Administration est constitué de deux collèges :

- les membres actifs associés : Ce collège est actuellement vacant.
- les membres actifs utilisateurs : L'élection des nouveaux administrateurs a été validée par l'AG du 15/11/2017 et 5 administrateurs sur les 6 nouvellement élus sont présents. M. WAGNER est absent excusé.

Il est rappelé que l'article 3.2 du règlement intérieur prévoit le bon fonctionnement de l'association et la validité des décisions du Conseil d'Administration en cas de vacance d'un des deux collèges.

Conformément au statut, le Conseil d'Administration peut donc valablement statuer.

1- Election du Président et du Vice-Président

M. MARVILLET rappelle les éléments suivants conformément à l'article 10 des statuts :

« Le Président et le Vice-président de l'Association, personnes physiques, sont élus lors du Conseil d'Administration qui suit l'Assemblée Générale qui procède à un renouvellement du Conseil d'Administration. Ils sont choisis parmi les membres de ce Conseil d'Administration. Ils sont élus pour une durée de trois (3) ans et rééligibles sans limitation de mandats. Les fonctions de Président et de Vice-président ne sont pas rémunérées.

Le Président représente l'Association vis à vis des tiers. Il convoque le Conseil d'Administration et préside ses séances. Il préside l'Assemblée Générale. Il est responsable de l'engagement des dépenses de l'Association. Il notifie toute éventuelle radiation d'un membre conformément aux dispositions des statuts.

Le Vice-président remplace le Président en cas d'absence ou d'impossibilité de ce dernier ; dans ce cas il a les mêmes pouvoirs que le Président. Dans l'hypothèse où le poste de Président serait vacant, le Vice-président assumerait la Présidence de l'Association jusqu'à la réunion du Conseil d'Administration suivant l'Assemblée Générale appelée à renouveler les administrateurs. »

M. MARVILLET demande qui souhaite se présenter aux postes de président et de vice président.

M. MARVILLET souhaite se représenter pour le poste de Président.

M. Jean-Michel HUGO souhaite se présenter au poste de Vice-président.

Aucun autre administrateur ne souhaite se présenter à ces postes.

Les candidatures sont mises au vote à main levée.

M. Christophe MARVILLET est réélu au poste de Président du Conseil d'administration du GRETh avec 5 voix pour et 0 voix contre.

M. Jean-Michel HUGO est élu au poste de Vice-Président du Conseil d'administration du GRETh avec 5 voix pour et 0 voix contre.

2- Approbation du PV N°56 du 21 juin 2017

M. MARVILLET propose de repousser ce point lors du prochain CA étant donné que le bureau est nouvellement élu et que, ne connaissant pas à l'avance les résultats des élections, le PV n°56 du CA du 21 Juin 2017 n'a pas été distribué aux nouveaux administrateurs.

Il fait tout de même remarquer que ce PV n°56 a fait l'objet d'aller-retour de correction entre les anciens membres du CA en Juillet 2017 et que ce dernier sera de fait diffusé d'ici la fin d'année aux nouveaux membres du CA pour approbation et signature lors du prochain CA.

L'ensemble des administrateurs valide cette démarche.

L'approbation et la signature du PV n°56 seront nouvellement inscrites à l'ordre du jour du prochain CA.

3 – Prévision du prochain Conseil d'Administration

M. MARVILLET explique qu'il est nécessaire de se réunir au moins deux fois par an, conformément aux statuts.

Les administrateurs sont tous d'accord sur ce point et souhaitent organiser un prochain Conseil d'Administration dès le début d'année prochaine.

M. WEBER émet la possibilité de réaliser certains CA ailleurs que dans les locaux du GRETh.

M. ALENDIA émet la possibilité que le prochain CA soit organisé dans les locaux d'ALFA LAVAL PACKINOX. Aucune opposition à ses propositions n'a été émise.

Les administrateurs décideront plus tard d'une date commune et d'un lieu définitif par échange de mail.

4 – Autres points et questions diverses

Aucune autre question n'est posée.

L'ensemble des points à l'ordre du jour ayant été traité, la séance est levée à 19 h 40.

BOURGET DU LAC, le

Signature du
Président du Conseil d'Administration,

M. Christophe MARVILLET

Signature
d'un Administrateur,



Groupement pour la Recherche sur les Echangeurs Thermiques

Savoie Technolac-30 Allée du lac d'Aiguebelette – Bâtiment Passerelle 7
B.P 30302 - 73375 Le Bourget du Lac Cedex – Tél. 33 (0)4 79 25 48 03 – fax. 33 (0)9 70 61 20 87
Association loi 1901 n° enregistrement : 1/22157 du 14/01/1994
Nos codes, APE : 7112 B - SIRET : 394 323 893 00039 - SIREN : 394 323 893 - TVA : FR 43 394 323 893
Courriel : info@greth.fr

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 15 Novembre 2017

Le 15 Novembre 2017 à 17h30,
Hotel Golden Tulip, Aix-les-Bains

Les adhérents de l'Association GRETh (Groupement pour la Recherche sur les Echangeurs Thermiques) dont le siège social est situé au 30 Allée du Lac d'Aiguebelette, 73375 Le Bourget du lac, se sont réunis sur convocation du Président en date du 31/10/2017 à l'hôtel GOLDEN TULIP à Aix-les-Bains, pour participer à l'Assemblée Générale Ordinaire du GRETh.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent Procès Verbal.

L'Assemblée Générale Ordinaire se tient conformément à l'article 12-2 des statuts : décision prises sans condition de quorum. Les votes sont prononcés à la majorité des représentants des membres présents ou représentés.

Le nombre de présents ou représentés est de 16 :
- Adhérents Présents : 12
- Adhérents représentés : 4

L'assemblée Générale Ordinaire est présidée par M. Christophe MARVILLET, président de l'Association. Il est assisté par M. christophe WEBER en tant que directeur Général et secrétaire de séance.

L'ordre du jour est rappelé par M. MARVILLET qui ouvre la séance :

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE :

- 1 - Rapport d'activité et de gestion du Conseil d'Administration pour l'année 2016
- 2 - Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels 2016
- 3 - Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions telles que visées aux articles R 612-6 et L 612-5 du Code de commerce
- 4 - Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et quitus au Conseil d'Administration
- 5 - Affectation du résultat de l'exercice
- 6 - Budget prévisionnel 2017 et contributions des membres actifs associés et des membres actifs utilisateurs
- 7 - Approbation du budget prévisionnel et des cotisations des membres actifs
- 8 - Validation des élections du Conseil d'administration
- 9 - Convocation par l'Assemblée Générale d'un Conseil d'Administration pour l'élection du Président et du Vice-Président
- 10 - Questions diverses



Bâtiment PASSERELLE 7, 30 Allée du Lac d'Aiguebelette - Savoie Technolac, 73375 Le Bourget du lac. France | Tel : +33 (0) 4-79-25-48-03 | www.greth.fr

Le Président précise que l'ensemble des documents a été mis en lien lors de l'envoi de la convocation adressée à chacun des membres par courriel.

1. RAPPORT D'ACTIVITE ET DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'ANNEE 2016

MM. MARILLET et WEBER font un récapitulatif de toutes les actions menées durant l'année 2016. Le document « Rapport d'activités 2016 » a été rendu disponible en amont et reprend les informations suivantes :

⇨ Formations :

La formation représente une action phare du GRETh. Cette année 2016 est marquée par la réalisation de deux sessions de formation FG1. L'ensemble de ces deux sessions a rassemblé 23 auditeurs avec des indices de satisfactions très bons.

⇨ L'offre E.Book :

Lors de cette année 2016, de nombreuses nouveautés ont été implémentées dans l'outil numérique du e.book : EchTherm (nouvelles fiches de dimensionnement d'échangeurs, nouvelle fiche pour la sélection des configurations TEMA pour les échangeurs à tubes et calandre, nouveaux fluides dans la base de données, fiches TOOLS+ supplémentaires, nouvelle fonction d'exportation des résultats sous Excel, insertions graphiques supplémentaires, améliorations des fiches existantes, mises à jour, débogages...etc.).

⇨ Nouveaux documents en ligne

- Rapport technique GRETh

Durant cette année 2016 et suite aux résultats du vote des adhérents concernant la priorisation des projets lors de l'Assemblée Générale 2015, le GRETh a mis en place un rapport technique sur l'impression 3D et son application au domaine des échangeurs. Ce rapport d'une cinquantaine de pages intitulé « **État de l'art sur la fabrication additive (ou impression 3D) & Application de ces techniques au domaine des échangeurs de chaleur** » est disponible en ligne gratuitement pour nos adhérents.

- Autres documents : Thèse, brevet, publication

Durant l'année 2016, 5 thèses, 2 brevets et 1 publication ont été rajoutés à la base de données du GRETh. Le listing est présent dans le document « Rapport d'activités 2016 ».

⇨ Vecteurs de Communication : Site web, réseaux, newsletters

L'année 2016 est marquée par une accentuation de notre communication avec nos adhérents et cela grâce au nouveau site internet du GRETh. En effet, lors de l'année 2016, il a été diffusé plus d'une trentaine de News en première page du site web mais également sur les réseaux professionnelles comme LinkedIn et rajouté plus de 18 événements sélectionnés dans le calendrier en ligne.

Toujours dans le cadre de l'accroissement de sa visibilité, le GRETh s'est également doté d'une chaîne YouTube sur laquelle de nombreuses vidéos ont été postées.

Pour cette année 2016, toujours dans le cadre d'une offre GRETh renouvelée et étoffée, le GRETh a révisé son format de diffusion et de communication à travers un support de type Newsletter qui

se veut plus concis et nous l'espérons plus proche de vos besoins. Pour cette année 2016, 6 Newsletters ont été réalisées.

D'autres actions de communications ont été réalisées : Nous avons également communiqué à travers le réseau du Pôle de compétitivité AXELERA. Le ZOOM Adhérent du Pole AXELERA de Juin 2016 nous était d'ailleurs consacré. Enfin, nous nous sommes également rendus à de nombreux événements afin de continuer à faire connaître le GRETh tout en assurant notre travail de veille technologique (POLLUTEC 2016, Séminaire R&D de l'ADEME, Journée CVT ANCRE, FIRE 2016...etc.).

⇔ Les journées techniques 2016 du GRETh :

Les journées techniques du GRETh restent un des événements incontournables du GRETh et le taux de participation est encore très satisfaisant cette année, notamment en progression pour les sociétés extérieures au GRETh, montre le regain d'intérêt des entreprises envers les activités liées aux échangeurs de chaleur.

Parmi les 70 participants, on constate que de nombreux participants ne sont pas adhérents du GRETh (37% contre 20% en 2015) : c'est une quote-part qui augmente d'année en année et qui permet à ces non membres de découvrir le GRETh, ses capacités et son réseau.

Le programme de l'année 2016 était, comme à son habitude, d'un haut niveau technique. La deuxième journée constitue le cœur des journées techniques à travers un programme d'interventions techniques réalisées par différents acteurs du domaine des échangeurs. Cette année encore, les thématiques du programme ont fait un rappel au fondement du GRETh qui est de constituer la passerelle entre le monde de la recherche (appliquée et fondamentale) et l'industrie (fabricants et utilisateurs d'échangeurs). Lors de cette journée, près de 70 personnes ont fait le déplacement. En place depuis maintenant trois ans, la session Poster a réuni des acteurs qui sont venus présenter une innovation, un savoir-faire, un produit ou tout simplement leur société. La session a rencontré un vif succès et nous avons eu du mal à la clôturer, preuve là encore de l'intensité des échanges lors de cette session.

Par la forte participation, la richesse des présentations, l'abondance des questions et la vigueur des débats, ces journées représentent un succès grandissant d'années en années, preuve que le secteur des échangeurs thermiques suscite encore beaucoup d'intérêts, aussi bien pour les sociétés adhérentes mais également pour les sociétés non adhérentes qui étaient présentes en nombre important : c'était aussi pour eux l'occasion de (re)découvrir le GRETh.

⇔ L'assemblée générale 2016 du GRETh :

L'assemblée Générale 2016 est marquée par le vote par l'AG, du nouveau règlement intérieur. Ce règlement intérieur fixe, entre autres, les modalités pour devenir membre actif utilisateur et membre actif associé. Le règlement intérieur proposé a été soumis au vote et approuvé par 100% des votants.

Lors de cette AG, le rapport d'activités 2015 a été approuvé. Les comptes 2015 ont également été approuvés et l'atterrissage de l'exercice 2016 a été présenté et approuvé. L'année 2016 marque l'arrêt de la contribution du CEA en tant qu'administrateur et financeur du GRETh, ce qui implique pour le GRETh de trouver des ressources financières supplémentaires pour atteindre l'équilibre budgétaire : Cela passe, entre autres, par la réalisation d'un programme d'actions qui a été détaillé lors de cette AG.

Enfin, au-delà de ces aspects administratifs et juridiques, l'AG s'est clôturée par une brève présentation des projets proposés en vote de priorisation. Un questionnaire a été distribué aux participants adhérents afin d'exprimer un vote d'intérêt et de priorisation sur des projets proposés par le GRETh comme objectifs 2017 sur différents axes. Les résultats de ce vote de priorisation ont été détaillés dans la Newsletter Adhérent de Décembre 2016 accessible sur le site web du GRETh.

⇨ Adhérents :

Au mois de Décembre 2016, l'association GRETh comptabilise 70 adhérents. Nous avons enregistré 8 résiliations définitives qui nous sont parvenues au 31 Décembre 2015 et nous avons enregistré 10 nouveaux adhérents lors de l'année 2016 ce qui nous permet d'augmenter légèrement le nombre d'adhérents grâce à une offre plus riche et diversifiée du GRETh et des actions de diffusions d'informations massives.

⇨ Bilan comptable

M. Nicolas DUMONTROTY, du cabinet d'expert comptable YTHAK, prend la parole pour expliciter le bilan comptable. Le bilan comptable a été envoyé aux adhérents à travers le rapport d'activités 2016.

Il reprend les différents éléments à l'aide d'un diaporama détaillé, à savoir :

Association en quelques chiffres	
• Produits de fonctionnement	176 902 €
• Fonds associatifs	82 110 €
• Effectif : 2	
• Une marge de	30 653 €
• Un résultat de	- 2703 €
• Une trésorerie de	86 818 €
Activité globale	
• Ressources associatives	117 114 €
• Ventes de marchandises	38 €
• Prestations vendues	59 750 €
• Produits de fonctionnement	176 902 €
Charges de fonctionnement	
• Charges de fonctionnement	52 977 €
Impôts et taxes	
Ce poste reste stable. La différence est due à l'augmentation faite par l'Etat.	1 899 €
Charges de personnel	
• Charges de personnel	102 286 €
- Salaires bruts : 74 783 €	
- Charges sociales : 31 739 €	
- Autres charges (CICE) : - 4236 €	
Résultat courant non financier	
• Résultat courant non financier :	-4 410 €
Synthèse des résultats	
- Résultat courant non financier	-4 410 €
- Résultat financier	1 706 €
- Résultat courant	- 2 703 €
- Résultat exceptionnel	0 €

- Résultat de l'exercice	- 2703 €
- Capacité d'autofinancement	-40 825 €
Synthèse de l'activité	
- Produits de fonctionnement	176 902 €
- Marge globale	30 653 €
- Charges de fonctionnement	52 977 €
- Impôts et taxes	1 899 €
- Charges de personnel	102 286 €
- Dotations aux amortissements	1 272 €
- Résultat courant non financier	-4 410 €
- Résultat financier	1 706 €
- Résultat courant	-2 703 €
- Résultat exceptionnel	0 €
- Résultat de l'exercice	-2 703 €
Trésorerie	
• Solde de trésorerie	86 800 €

Quelques compléments d'informations sont apportés par M. DUMONTROT Y accompagné par M. WEBER :

Il est expliqué que les ressources de l'association, par rapport à 2015, ont baissé de 38 k€ dû en partie au fait que le CEA ne participe plus (-29 k€), l'arrêt des prestations administratives pour des sociétés extérieurs (QINGSUN et GLAM) et des avoirs sur des clients douteux de longue date afin de « nettoyer » les comptes.

La diminution des charges par rapport à 2015 s'explique par :

- le changement de locaux (- 3 k€) ;
 - les déplacements en diminution (-1k€)
 - l'arrêt des honoraires pris par M. MANIFICAT en tant que directeur général du GRETh (-9 k€).
- Participation bénévole en 2016.

La variation du résultat 2016 par rapport à 2015 peut être expliquée par :

- diminution des ressources (-38 k€)
- arrêt de la sous-traitance pour le DG (M. MANIFICAT) (-9 k€)
- diminution des charges externes (+13 k€)
- diminution des charges de personnel (+5 k€)
- diminution des charges diverses (+ 6 k€)
- impact des reprises clients douteux (+25 k€)

M. WEBER rappelle que sur l'exercice 2016, et conformément à ce qui a été expliqué en AG 2015 pour le prévisionnel 2016, les conditions étaient réunies pour que le GRETh réalise une perte exceptionnelle : la récupération d'une partie d'une dette, dépréciée sur l'exercice 2015, par rapport à une société pour laquelle le GRETh a presté (QINGSUN) a permis de compenser l'arrêt des subventions du CEA. M. WEBER confirme que, sans cela et une bonne année 2016, l'exercice aurait été plus difficile. M. WEBER rappelle qu'il n'y aura plus ces effets de récupération de dette en 2017 et que 2017 représente de fait une année charnière, comme expliqué lors de l'AG 2015.

M. MARVILLET demande s'il y a des questions sur le déroulé des activités. Aucune remarque n'étant faite, M. MARVILLET propose de passer au vote.

Résolution 1 : le rapport d'activités et de gestion du conseil d'administration est approuvé à l'unanimité des présents et représentés, par 0 voix contre, 16 voix pour et 0 abstention.

2. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS 2016

M. JANUS fait lecture de son rapport qui approuve la régularité des comptes.

M. MARVILLET demande s'il y a des questions sur les comptes annuels. Aucune remarque n'étant faite, M. MARVILLET propose de passer au vote.

Résolution 2 : le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels 2015 a été adopté à l'unanimité des présents et représentés, par 0 voix contre, 16 voix pour et 0 abstention.

3. RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS TELLES QUE VISEES AUX ARTICLES R 612-6 et L 612-5 DU CODE DU COMMERCE

M. JANUS fait lecture de son rapport spécial qui fait état d'un Contrat-cadre de Collaboration avec le CEA conclu le 17/08/1994 non dénoncé à ce jour. Il se renouvelle par tacite reconduction et peut être dénoncé par l'une ou l'autre des parties.

Il est également explicité en détails les conventions et flux financiers associée entre NéoTherm Consulting et le GRETh ainsi qu'entre le GRETh est NéoTherm Consulting du fait de la présence au sein du Conseil d'Administration du GRETh de M. MANIFICAT également mandataire au sein de la société NéoTherm Consulting SAS.

M. WEBER explique que ces flux financiers entre la société NéoTherm Consulting et le GRETh sont en grande partie dus au fait qu'en 2016 (comme depuis 2013), M. WEBER n'est pas salarié du GRETh et représente cependant l'unique interlocuteur technique du GRETh pour les adhérents. Enfin, M. WEBER explique que cela change en 2017 puisqu'il a été nommé Directeur Général depuis le 1^{er} Janvier 2017. Il souligne que ce contrat de travail avec le GRETh est un mi-temps.

M. MARVILLET demande s'il y a des questions. Aucune remarque n'étant faite, M. MARVILLET propose de passer au vote.

Résolution 3 : le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions a été adopté à l'unanimité des présents et représentés, par 0 voix contre, 16 voix pour et 0 abstention.

4. APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016 ET QUITUS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. MARVILLET demande s'il y a des questions sur le sujet. Aucune remarque n'étant faite, M. MARVILLET propose de passer au vote.

Résolution 4 : l'approbation des comptes clos au 31/12/2016 et quitus au Conseil d'Administration a été adoptée à l'unanimité des présents et représentés, par 0 voix contre, 16 voix pour et 0 abstention.

5. AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

Le résultat est affecté dans les reports à nouveaux du point de vue comptable.

M. MARVILLET demande s'il y a des questions sur le sujet. Aucune remarque n'étant faite, M. MARVILLET propose de passer au vote.

Résolution 5 : l'affectation du résultat de l'exercice a été adoptée à l'unanimité des présents et représentés, par 0 voix contre, 16 voix pour et 0 abstention.

6. BUDGET PREVISIONNEL 2017 ET CONTRIBUTIONS DES MEMBRES ACTIFS ASSOCIES ET DES MEMBRES ACTIFS UTILISATEURS

M. WEBER soumet le budget prévisionnel de l'année 2017.

Le résultat net comptable prévisionnel est estimé à -1751 €.

Le total des charges d'exploitation prévisionnelles sont estimées à 252 927 € dont un montant prévisionnel des adhésions 2017 de 135 524 €.

Le total des produits d'exploitation prévisionnels sont estimés à 251 176 €.

M. WEBER explique ces données.

Il est fait état d'une augmentation du montant prévisionnel des cotisations d'adhésion 2017 qui s'élève à 135 524 € (contre 126 735 € en 2016). M. WEBER explique que le nombre d'adhérent a augmenté entre 2016 et 2017.

Il fait remarquer que le CEA ne verse plus la somme de 29 000 € qu'il versait antérieurement pour la participation aux frais de gestion du GRETh. Cette somme couvrait la prestation de M. MANIFICAT en tant que Directeur Général du GRETh jusqu'au 31/12/2016.

Il est précisé qu'aucune décision du CA n'a été dans le sens de l'augmentation des cotisations des membres actifs utilisateurs et associées. De fait, aucune augmentation de ces cotisations ne sera réalisée en 2018.

M. MARVILLET demande s'il y a des questions sur le sujet. Aucune remarque n'étant faite, M. MARVILLET propose de passer au vote.

Résolution 6 : l'approbation du budget prévisionnel 2017 et des cotisations des membres actifs a été adoptée à l'unanimité des présents et représentés, par 0 voix contre, 16 voix pour et 0 abstention.

7. BUDGET PREVISIONNEL 2018

M. WEBER propose le prévisionnel 2018 puisque l'année 2017 arrive à son terme.

M. JANUS lui rappelle que cela n'est pas une obligation.

M. WEBER présente un budget équilibré :

Le résultat net comptable prévisionnel est estimé à +120€.

Le total des charges d'exploitation prévisionnelles sont estimées à 240 809 € dont un montant prévisionnel des adhésions 2017 de 141 625 €.

Le total des produits d'exploitation prévisionnels sont estimés à 240 689 €.

M. MARVILLET pense que cela est une position réaliste.

Aucune autre question n'est posée à ce sujet.

8. VALIDATION DES ELECTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. MARVILLET rappelle le nombre de poste ouvert ainsi que la liste des candidats.

*Les postes ouverts :

Nombre de poste ouvert - Collège des membres actifs utilisateurs : 6

Nombre de poste ouvert - Collège des membres actifs associés : 0

*Les candidats (8) – Collège des membres actifs utilisateurs (ordre alphabétique)

-F. ALEND (ALFALAVAL PACKINOX)

-P. BILLAT (STIRAL)

-P. ESPARCIEUX (ATISYS)

-J-M. HUGO (TEMISTh)

-A. MANIFICAT (NEOTHERM)

-C. MARVILLET (CNAM/IFFI)

-L. TESTARD (HALIAS TECHNOLOGIE)

-M. WAGNER (AIR LIQUIDE)

*Les candidats (8) – Collège des membres actifs associés:

-Collège vacant

Les résultats sont annoncés.

M. MARVILLET fait dans un premier temps le décompte des votants (en ligne et en présentiel en amont de l'AG selon procédure statutaire) par rapport au nombre d'adhérent au moment du vote.

-Nombre d'adhérent au moment du vote : 88

-Nombres de votant par vote électronique : 45

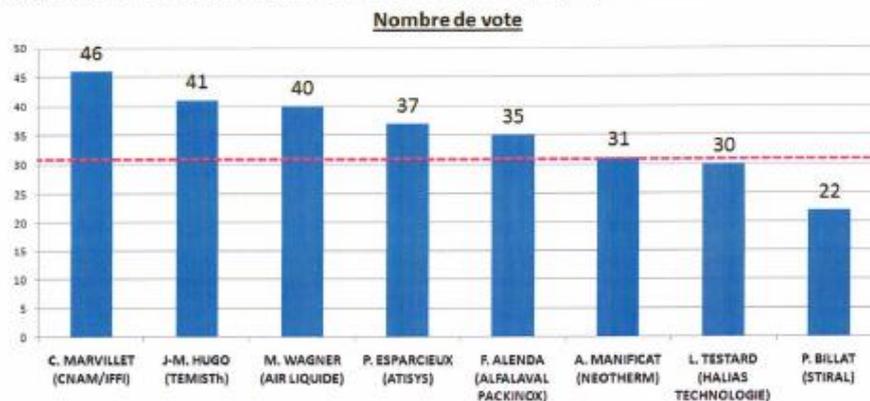
-Nombres de votant par vote par bulletin secret avant AGO : 3

-Nombre de vote nul : 1

-Nombre de votant total : 47

La liste d'émargement des votes est disponible en annexe du présent PV.

Sont ainsi élus les 6 candidats ayant le plus de vote selon le graphique suivants :



Les nouveaux administrateurs sont donc :

* Collège des membres actifs utilisateurs

- C. MARVILLET (CNAM/IFFI) – 46 votes / 47 votants
- J-M. HUGO (TEMISTh) - 41 votes / 47 votants
- M. WAGNER (AIR LIQUIDE) – 40 votes / 47 votants
- P. ESPARCIEUX (ATISYS) - 37 votes / 47 votants
- F. ALENDA (ALFALAVAL PACKINOX) - 35 votes / 47 votants
- A. MANIFICAT (NEOTHERM) – 31 votes / 47 votants

* Collège des membres actifs associés:

-Collège vacant

M. MARVILLET demande s'il y a des questions sur le sujet. Aucune remarque n'étant faite, M. MARVILLET propose de passer au vote.

Résolution 6 : la validation des élections du conseil d'administration a été adoptée à l'unanimité des présents et représentés, par 0 voix contre, 16 voix pour et 0 abstention.

9. CONVOCAION PAR L'AG D'UN CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'ELECTION DU PRESIDENT ET DU VICE PRESIDENT

M. MARVILLET explique que d'un point de vue statutaire, l'AG doit convoquer la tenue d'un CA dès la fin de la présente AGO afin de nommer le Président et le Vice-Président du CA.

M. MARVILLET demande s'il y a des questions sur le sujet. Aucune remarque n'étant faite, M. MARVILLET propose de passer au vote.

Résolution 6 : la convocation par l'AG d'un conseil d'administration pour l'élection du président et du vice-président a été adoptée à l'unanimité des présents et représentés, par 0 voix contre, 16 voix pour et 0 abstention.

10. QUESTIONS DIVERSES

Aucune autre question n'est posée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19 heures.

Il est dressé le présent Procès-Verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A AIX LES BAINS, le 16/11/2016

Le Président de séance,

Christophe MARVILLET

Le secrétaire de séance,

Christophe WEBER



ANNEXE 1 : FEUILLE D'EMMARGEMENT AGO



Groupement pour la Recherche
sur les **Echangeurs Thermiques**

Service Commercial - 30 Allée du Lac d'Aiguebelette - Bâtiment Passerelle 7
B.P. 33363 - 73375 Le Bourget du Lac Cedex - Tél: 03 79 24 79 25 48 03 - Fax: 03 79 25 70 61 70 67
N° SIRET: 514 1215 81 - N° SIREN: 514 1215 81 - N° SIRET: 514 1215 81 - N° SIREN: 514 1215 81
N° SIRET: 514 1215 81 - N° SIREN: 514 1215 81 - N° SIRET: 514 1215 81 - N° SIREN: 514 1215 81
Site internet: www.greth.fr

Feuilles d'émargements de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
du 15 novembre 2017

Société	Noms prénoms membres	Noms prénoms mandataires Pouvoirs	Signatures
ACM	M. Vincent PERROT		
AIR LIQUIDE	M. Marc WAGNER		
AIRBUS HELICOPTERS	M. Vincent POMME		
ALENSYS	M. Denis JELIN		
ALFA LAVAL PACKINOX	M. Franck ALENDA		
ALORIS INGENIERIE	M. Alain LECOMTE		
ALSATHERM	M. Patrick DUSSERRE		
ARCELORMITTAL	Mme Valentine WEBER		
ARCHYTAS	M. Régis PIERRE		
AREVA E&P	M. Daniel BAQUERISSE		
AREVA TA	M. Olivier COSTE		
ARKEMA France	Mme Nathalie HESS		
ARTIC INDUSTRIE	M. Laurent PEPIN		
ATHERM	M. Simon MARTIN		
ATISYS CONCEPT	M. Philippe ESPARCIEUX		
ATLANTIC GUILLOT	M. Didier MIASIK		
ATLANTIC INDUSTRIE	M. Bernard FLEURY		
ATLAS COPCO	M. Vincent CALOONE		
BARDOT GROUP	M. Nicolas TIEBAUD		
BARRIQUAND TECHNOLOGIES	M. PASCAL GAUCHET		

GRETh - Feuilles émargements AGO du 15 novembre 2017 - Page 1/4



Société	Noms prénoms membres	Noms prénoms mandataires Pouvoirs	Signatures
BISBROUCK	M. Amaury BOUVY		
BOREALES ENERGY	M. Patrick OUVRY		
CAP ENGINEERING	M. Jean Noël FERNANDEZ		
CEA MARCOULE	M. Pierre SARRAT		
CERG	M. Thierry ERNOULT		
CETAL	M. Frédéric WALCH		
CFD NUMERICS	M. Edgar CORTEY		
CLYDE UNION-SPX	Mme Elise ACLOQUE		
CMDL - MANASLU	M. David CORGIER		
CNIM	M. Rémi BESSON		
COLDINNOV	M. Lionel BATAILLE		
COLLARD TROLLART	M. Benoit FRANCOIS		
COMEX NUCLEAIRE	M. François BILLON		
CONSTELLUM CRV	M. Vincent DUHOUX		
DATE	M. Robert MORACCHICLI		
DEGOTTEX Industrie	M. David CORDIER		
EDF MFEE R&D	M. Franck DAVID		
EDF SEPTEN	Mme Marion VIGOUROUX		
EFFAGE METAL	M. Maric MEILLAZ		
ELM LEBLANC	M. Marc TRELA		
ENGIE CRIGEN	Mme Laetitia MARIS		
EPSILON-ALCEN	M. Didier MARSACQ		
FAURECIA	M. Edouard BARRIEU		
F C B	M. J. BIGNON		
FIVES CYOGENIE	M. Gaëtan BERGIN		
FK CLIM	M. Fabrice KLEINHANS		
FONROCHE GEOTHERMIE	M. Arnaud SCHMITT		
HALIAS TECHNOLOGIES	M. Laurent TESTARD		

GRETh - Feuilles émargements AGO du 15 Novembre 2017 - Page 2/4

Société	Noms prénoms membres	Noms prénoms mandataires Pouvoirs	Signatures
HEKYOM	M. Maurice Xavier FRANCOIS		
MUTCHINSON	M. Alexis PONNOURADJOU	LEBORGNE Stéphane	
HVAC FRANCE	M. Richard ADELIN		
IFFI	M. Christophe MARILLET		
INOPRO IAO	M. Hervé ROUCH	Christophe Wiesters Pouvoirs	
INSTITUT P'	M. Dominique COUTON		
INTESPACE	M. Rémi LAMANDÉ		
IRPI INDUSTRIE	M. Eddy LEMOINE		
JOHNSON CONTROLS INDUSTRIES	M. Damien ARNOU		
JST TRANSFORMATEURS	M. Gauthier LAVIE		
LABBE	M. Thomas LABBE		
MBDA FRANCE	M. Raymond PEIFFER		
MERSEN-KAPP	M. Christophe PRIZZON		
MERSEN- PAGNY/MOSELLE	M. Fabien PEREZ TORRES		
MOTA	M. François ROCHAT		
NAVAL GROUP	M. Fabrice BOUYER	M. THOMAS	
NCC	M. Adrien DEMASSIEUX		
NEGOTHERM CONSULTING	M. André MANIFICAT D. W. K. E. R. B. O. U. Y. E. R.		
NEOTISS	M. Maxime MARTIN		
NEXSON GROUP	M. Charles BONNAFOUX		
POLE CRISTAL	M. Frédéric BAZANTAY	Bazantay Fabrice	
RAVANAT	M. David FALQUE		
RENK FRANCE	M. Serge GARRIGOUX		
SAFRAN LANDING SYSTEMS	M. Jean Pierre BOULAY		
SAFRAN SA	M. Ephraïm TOUBIANA		
SCCM	M. Jean François GRIVEL		
SECAN	M. Jean Michel THAI		
SPIREC	Mme Delphine DE PELLEGRIN		

GRETh - Feuilles élargements AGO du 15 Novembre 2017 - Page 3/4

Société	Noms prénoms membres	Noms prénoms mandataires Pouvoirs	Signatures
STIM	M. Xavier AMALFI		
STIRAL	M. Pierre BILLAT		
SUEZ INTERNATIONAL	M. Jean Louis BOURDAIS		
SUEZ RV BIOÉNERGIES	M. Michel SPILLEMAECKER		
SWEP	M. Bruno LALAY		
TEMISTH	M. Jean Michel HUGO		
THEOBALD	M. Christophe PECHOUX		
THERMIQUE & INGENIERIE - RLD	M. Raymond LEDIOURON		
VALEO SYSTHEME THERMIQUE	M. Kamel AZZOUZ		
VISSMANN	Mme Catherine MAGAR		
WEVISTA	M. Patrick LAINAT		
ZIEMEX	M. Jérôme TEILLARD		

Nombre total de membres présents ou représentés à la réunion : 16 / 88.

Les feuilles d'émargement sont certifiées exactes par le Président de séance.

Le Président de séance,

Le secrétaire de séance,

ANNEXE 2: FEUILLE D'EMMARGEMENT VOTE DES ADMINISTRATEURS



Groupement pour la Recherche sur les Echangeurs Thermiques

Savoie Technolac – 30 Allée du Lac d'Aiguebelette – Bâtiment Passerelle 7
 BP 30301 - 73375 Le Bourget du Lac Cedex - Tél. : +33 (0) 4 79 25 48 03 - Fax : 33 (0) 4 79 25 48 04
 www.greth.fr - greth@greth.fr - greth@technolac.fr - greth@savoieregion.fr
 Nos codes : AFE : 73112 B - SIRET : 334 333 853 00030 - SIREN : 334 333 853 - TVA : FR 82 284 723 853
 Courriel : info@greth.fr

**Feuilles d'émargements
Vote Administrateurs du 15 novembre 2017**

Société	Noms prénoms adhérents	Vote électronique	Vote par bulletin secret avant AGO	Vote par bulletin secret avant AGO	Noms prénoms mandataires Pouvoirs	Signatures
ACM	M. Vincent PERROT	<input checked="" type="checkbox"/>				
AIR LIQUIDE	M. Marc WAGNER	<input checked="" type="checkbox"/>				
ARBUS HELICOPTERS	M. Vincent POMME		<input checked="" type="checkbox"/>			
ALENOS	M. Denis JELIN					
ALFA LAVAL PACEMOX	M. Franck ALENDA	<input checked="" type="checkbox"/>				
ALORIS INGENIERIE	M. Alain LECOMTE					
ALGATHERM	M. Patrick DUSSEYRE					
ARCELORMITTAL	Mme Valérie WEBER	<input checked="" type="checkbox"/>				
ARCHYTAS	M. Régis PIERRE					
AREVA E&P	M. Daniel BAQUISSE					
AREVA TA	M. Olivier COSTE					

■ vote électronique ✓ vote par bulletin secret avant AGO *Règlement adhésion non effectué à ce jour*

Société	Noms prénoms adhérents	Vote électronique	Vote par bulletin secret avant AGO	Noms prénoms mandataires Possuoirs	Signatures
ARKEMA FRANCE	Mme Nathalie HESS	<input checked="" type="checkbox"/>			
ARTIC INDUSTRIE	M. Laurent PEPIN				
ATHERM	M. Simon MARTIN				
ATISYS CONCEPT	M. Philippe ESPARCEUX	<input checked="" type="checkbox"/>			
ATLANTIC GUILLOT	M. Didier MIASIK				
ATLANTIC INDUSTRIE	M. Bernard FLEURY	<input checked="" type="checkbox"/>			
ATLAS CORCO	M. Vincent CALOONE				
BAIRDOT GROUP	M. Nicolas THEBAUD	<input checked="" type="checkbox"/>			
BARRICLIAND TECHNOLOGIES	M. Pascal GAUCHET		5		
BISBROUCK	M. Amaury BOUVY	<input checked="" type="checkbox"/>			<i>D. Auvold</i>
BOREALES ENERGY	M. Patrick OUVRY				
CAP ENGINEERING	M. Jean Noël FERNANDEZ	<input checked="" type="checkbox"/>			
CEA MARCOULE	M. Pierre SARRAT				
CERG	M. Thierry ERNOULT				
CETAL	M. Frédéric WALCH				
GFD NUMERICS	M. Edgar CORTEY	<input checked="" type="checkbox"/>			
CLUDE UNION-SPX	Mme Elise ACLOQUE				

GRETh - Feuilles émargements vote Administrateurs du 15 Novembre 2017 - Page 2/6

Société	Noms prénoms adhérents	Vote électronique	Vote par bulletin secret avant AGO	Noms prénoms mandataires Pouvoirs	Signatures
EMDL - MANASLU	M. David CORGIER	<input checked="" type="checkbox"/>			
CNIM	M. Rémi BESSON				
COLDIMOV	M. Lionel BATAILLE				
COLLARD TROLLART	M. Benoit FRANCOIS				
COMEX NUCLEAIRE	M. François BILLON				
CONSTELLUM CRV	M. Vincent DUHOUX				
DATE	M. Robert MORACCHIOU	<input checked="" type="checkbox"/>			
DEGOTEX Industrie	M. David CORDIER				
EDF MFEE R&D	M. Franck DAVID				
EDF SEPTEN	Mme Marion VIGOURLOUX	<input checked="" type="checkbox"/>			
EIFFAGE METAL	M. Maric MELLAZ				
EIM LEBLANC	M. Marc TRELA				
ENGIE CRIGEN	M. Mathieu OURLIAC				
EPSILON-ALCEN	M. Didier MARSACQ				
FAURECIA	M. Edouard BARRIEU				
FCB	M. J. BIGNON				
FIVES CRYOGÉNIE	M. Gaetan BERGIN	<input checked="" type="checkbox"/>			
FK CLIM	M. Fabrice KLEINFJANS	<input checked="" type="checkbox"/>			

GRETh - Feuilles émargements vote Administrateurs du 15 Novembre 2017 - Page 3/6

Société	Noms, prénoms adhérents	Vote électronique	Vote par bulletin secret avant AGO	Noms, prénoms mandataires Pouvoirs	Signatures
FONROCHE GEOTHERMIE	M. Arnaud SCHMITT	<input checked="" type="checkbox"/>			
HALLAS	M. Laurent TESTARD	<input checked="" type="checkbox"/>			
HEXYOM	M. Maurice Xavier FRANCOIS				
HUTCHINSON	M. Alexis PONNOURADJIOU	<input checked="" type="checkbox"/>			
HYAC FRANCE	M. Richard ADELINE	<input checked="" type="checkbox"/>			
IFIH	M. Christophe MARVILLET	<input checked="" type="checkbox"/>			
INDPRO IAO	M. Hervé ROUCH	<input checked="" type="checkbox"/>			
INSTITUT P'	M. Dominique COUTON	<input checked="" type="checkbox"/>			
INTESPACE	M. Rémi LAMANDE	<input checked="" type="checkbox"/>			
IRP INDUSTRIE	M. Eddy LEMOINE				
JOHNSON CONTROLS INDUSTRIES	M. Damien ARNOU	<input checked="" type="checkbox"/>			
JST TRANSFORMATEURS	M. Gauthier LAVIE	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABBE	M. Thomas LABBE	<input checked="" type="checkbox"/>			
MBDA FRANCE	M. Raymond PEIFFER	<input checked="" type="checkbox"/>			
MERSEN KAPP	M. Christophe PRIZZON	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOTA	M. François ROCHAT	<input checked="" type="checkbox"/>			
NAVAL GROUP	M. Fabrice BOUYER		<input checked="" type="checkbox"/>	M. Damien THOUAUS	

GRETh - Feuilles émargements vote Administrateurs du 15 Novembre 2017 - Page 4/6

Société	Noms, prénoms adhérents	Vote électronique	Vote par bulletin secret avant AGO	Noms, prénoms mandataires Pouvoirs	Signatures
NCC	M. Adrien DEMASSEUX	<input checked="" type="checkbox"/>			
NIOtherm CONSULTING	M. Christophe WEBER	<input checked="" type="checkbox"/>			
NIOTISS	M. Maxime MARTIN	<input checked="" type="checkbox"/>			
NEXSON GROUP	M. Charles BONNAFOUX	<input checked="" type="checkbox"/>			
POLE CRISTAL	M. Frédéric BAZANTAY	<input checked="" type="checkbox"/>			
RAVANAT	M. David FALQUE	<input checked="" type="checkbox"/>			
RTMK FRANCE	M. Serge GARRIGOUX	<input checked="" type="checkbox"/>			
SAFRAN LANDING SYSTEMS	M. Jean Pierre BOULAY				
SAFRAN SA	M. Ephraïm TOUBIANA				
SCDM	M. Jean François GRIVEL	<input checked="" type="checkbox"/>			
SECAN	M. Jean Michel THAI				
SPIREC	Mme Delphine DE PELLEGRIN				
STIM	M. Xavier AMALFI	<input checked="" type="checkbox"/>			
STRAL	M. Pierre BILLAT	<input checked="" type="checkbox"/>			
SUEZ INTERNATIONAL	M. Jean Louis BOURDAIS				
SUEZ RV BIOENERGIES	M. Michel SPILLEMAECKER				
SWEF	M. Bruno LALOY				
TEMISTH	M. Jean Michel HUGO	<input checked="" type="checkbox"/>			

GRETh – Feuilles engagements vote Administrateurs du 15 Novembre 2017 - Page 5/5

Société	Noms prénoms adhérents	Vote électronique	Vote par bulletin secret avant AGO	Noms prénoms mandataires Pouvols	Signatures
THEOBALD	M. Christophe PECHOUX				
THERMIQUE & INGENIERIE - RLD	M. Raymond LEDOUJROM	■			
VALEO SYSTEME THERMIQUE	M. Kamel AZZOUE	■			
VISSMANN	Mme Catherine MAGAR	■			
WEVISTA	M. Patrick LAINAT	■			
ZIMEX	M. Jérôme TEILLARD	■			
Total votes :		45	3		

3 votes par bulletin secret

Les feuilles d'émargements sont certifiées exactes par le Président du Greth.

Le Président,

 Christophe MARVILLET

Assesseurs,



GRETh

